

PLACEMENTS

Francine Osborne

Attention aux placements-miracle!

■ Un magnifique yacht tout blanc croise au large d'un village méditerranéen. La mer est d'un bleu azuré et le petit village pittoresque compte plusieurs villas, d'un blanc éclatant elles aussi, entourées d'un charmant jardin.

Cette image de rêve sert de toile de fond à une invitation à devenir millionnaire, publiée récemment dans les journaux.

La première question qui nous vient à l'esprit a de bonnes chances d'être: «Comment faire pour devenir millionnaire?» Et c'est justement ce que propose cette annonce publicitaire.

La recette est simple: il s'agit de bien placer son argent, de le faire fructifier habilement. Et pour y arriver, on vous propose un cours sur le placement en 31 leçons.

En soi, c'est une très bonne idée. On peut toujours en apprendre davantage sur les placements. En outre, la liste des cours donne lieu de croire que le contenu est sérieux.

Tout y passe: des possibilités de placement, à la planification fiscale, la retraite, les emprunts, les abris fiscaux, les rouages de la Bourse, l'immobilier, les monnaies et devises, fonds mutuels, options, etc.

On offre aussi gratuitement une brochure intitulée 97 moyens de réduire vos impôts, un objectif que tous les contribuables souhaitent atteindre.

Evidemment, ce service n'est pas gratuit. Pour les 31 leçons, il faut déboursier \$10,95 par leçon plus \$0,65 cents de frais de manutention, plus \$5 d'inscription. En tout, ça fait \$364,60, mais une partie des frais est déductible de l'impôt.

Un rendement de 400 p. cent

Jusque là, tout va bien. Mais la publicité devient inquiétante lorsqu'on publie des témoignages qui se lisent comme suit: «Je suis un travailleur, père de famille, avec des revenus annuels de \$30 000. En quelques années, seulement, j'ai accumulé \$400 000 à \$500 000 en actifs, sans passif»; ou «j'ai accru mes actifs de 400 p. cent environ et mes avoirs nets de 175 p. cent». Dans ce dernier témoignage, on ne précise pas quel était le capital de départ, \$1000 ou \$100 000 par exemple.

Certains des témoignages sont signés, ce qui ajoute à leur crédibilité.

Est-ce possible?

Oui, c'est possible de devenir millionnaire en plaçant son argent de façon astucieuse.

Mais ce n'est pas assuré, surtout quand on dispose d'un petit capital au départ. Il est plus facile de faire un million quand on a déjà un million, que lorsqu'on démarre avec \$2000.

Pour faire fructifier son argent de la sorte, il faut presque en faire une occupation à plein temps. L'investisseur doit être constamment aux aguets, et avoir souvent assez de flair pour repérer une bonne affaire avant que les autres s'y précipitent.

Et, soulignons-le, il faut une bonne dose de chance pour faire croître ses investissements de 400 p. cent en quelques mois, tout comme il faut être chanceux pour gagner \$1 million à la Super Loto d'ailleurs.

En fait, il n'y a pas de recette magique dans les placements. Les investisseurs institutionnels, qui sont pourtant des professionnels du placement, ne font pas de miracles et sont satisfaits, ces temps-ci, d'en arriver à un rendement se situant entre 10 et 20 p. cent sur leur portefeuille, notamment quand la tendance est à la baisse à la Bourse.

Evidemment, lorsque les taux d'intérêt dépassaient les 20 p. cent, il était possible d'en arriver à des rendements élevés même avec des placements aussi «pépères» que des certificats de dépôt et des obligations d'épargne. Ce n'est plus le cas.

Les risques

En outre, il est reconnu que plus on recherche un rendement élevé sur un placement, plus il faut être prêt à prendre des risques. Quand on prend des risques, on peut gagner beaucoup. Mais inversement, les choses peuvent mal tourner et on peut y laisser sa chemise. Autant de choses à considérer avant de mettre toutes ses économies dans des placements à risque élevé.

Le cours proposé est parrainé par cinq spécialistes, notamment l'ancien président de la Bourse de Montréal, Pierre Lortie, et le Dr Morton Shulman, un auteur à succès sur les placements, bien connu au Canada anglais.

Malheureusement, on ne nous dit pas si tous ces spécialistes sont eux-mêmes devenus millionnaires en plaçant avantageusement leur argent.

La meilleure approche, c'est de ne pas s'accrocher au rêve de devenir millionnaire et de songer avant tout à faire des gains intéressants avec ses avoirs. Il n'est pas sûr qu'on aura les moyens de s'acheter un beau yacht et de faire une longue croisière en Méditerranée, mais on risque alors d'être moins déçu.

Ce que les spécialistes en pensent *

Amca International: acheter (Lévesque Beaubien); conserver (McLeod Young Weir)

Banque royale: acheter (Richardson Greenshields, Walwyn); conserver (McLeod Young Weir)

Circuits Helix: acheter pour investissement à long terme (Lévesque Beaubien); conserver (McLeod Young Weir, Richardson Greenshields);

General Motors: vendre (Midland Doherty);

Ranger Oil: acheter (Walwyn); éviter (Midland Doherty); vendre lorsque le prix remonte (McLeod Young Weir);

Woodward Stores: acheter et accepter l'offre de \$13,75 pour les actions immobilières de Woodward's tout en conservant ses actions dans le commerce de détail de la compagnie (Nesbitt Research); vendre, en acceptant l'offre de deux paiements comptants totalisant \$19 de Cambridge Shopping Centres (Walwyn).

* Ces recommandations n'engagent ni l'auteur ni LA PRESSE.

Projet immobilier de \$100 millions dans l'ancien golf de Lachine

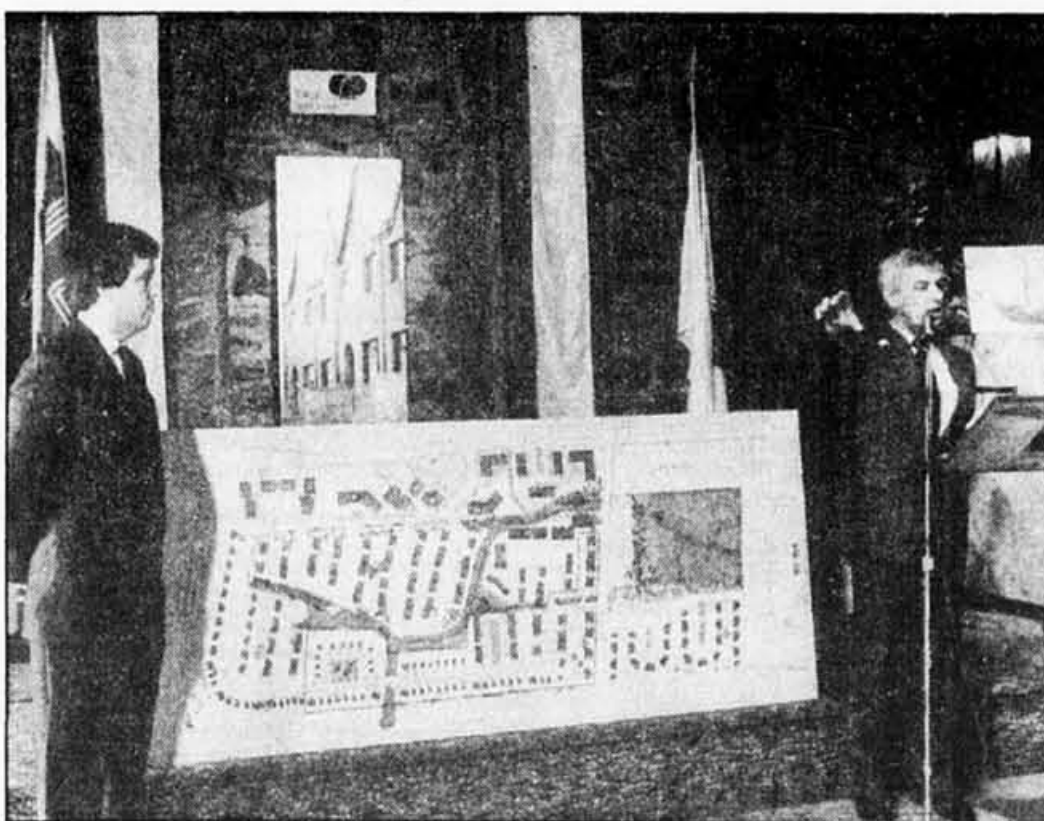
■ Les Développements Immobiliers Prével construiront plus de 1 000 unités d'habitation de même qu'un petit complexe hôtelier, récréatif et commercial à Lachine, soit un projet de \$100 millions.

LAURIER CLOUTIER

Avec les architectes Poirier Cardinal — dont les projets ont gagné plusieurs prix, Habitas et Domus, avec ce constructeur notamment — Prével a prévu un aménagement vraiment particulier, du type californien, pour l'ex-terrain de golf vallonné de \$10 millions détenu par la famille Gameroff: parc traversant tout le projet aux abords du ruisseau, trois mini-lacs, sentiers, accès direct au Lac Saint-Louis, etc.

Le projet, qui porte le nom de Village Saint-Louis, comprendra des condos, des maisons unifamiliales, des maisons de ville et semi-détachées. L'hôtel-auberge de luxe ne viendra que plus tard, vers la fin des travaux, c'est-à-dire dans cinq à sept ans. On travaille déjà par contre sur la conception du centre sportif.

On a déjà commencé à vendre les unités d'habitation, avant que le projet soit lancé, à des prix variant de \$80 000 à \$125 000. Le petit



Le maire de Lachine, M. Guy Descary, à droite, a dévoilé hier la maquette du futur Village Saint-Louis en compagnie de M. Jacques Vincent, pdg de la société Prével.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

complexe n'occupera qu'un maximum 10 p. cent du site.

Au lieu de \$1 700 de taxes, Lachine touchera \$4 millions par an, déclare fièrement le maire Guy Descary. Le parc coûtera à la ville \$1 million en quatre ans.

Le golf, sans «club house», avait suscité un long débat à Lachine, depuis...30 ans. Pour compenser cette perte, Lachine contribue au financement du golf de 36 trous de Dorval et a aménagé un parc, tout près, sur la

jetée du lac, inauguré dimanche.

Baisse de taxes

Le maire assure que le compte de taxe spéciale ne dépassera pas \$900 par nouveau propriétaire, à compter du premier mai. «Le

compte de taxes des Lachinois baissera au fur et à mesure du développement du projet», qui créera 400 emplois, directs et indirects, par année, et ajoutera 3 500 habitants à la ville.

Un peu à l'exemple de Poirier Cardinal, une jeune équipe pluridisciplinaire d'une moyenne d'âge de 30 ans, née en 1977, Prével n'existe que depuis cinq ans.

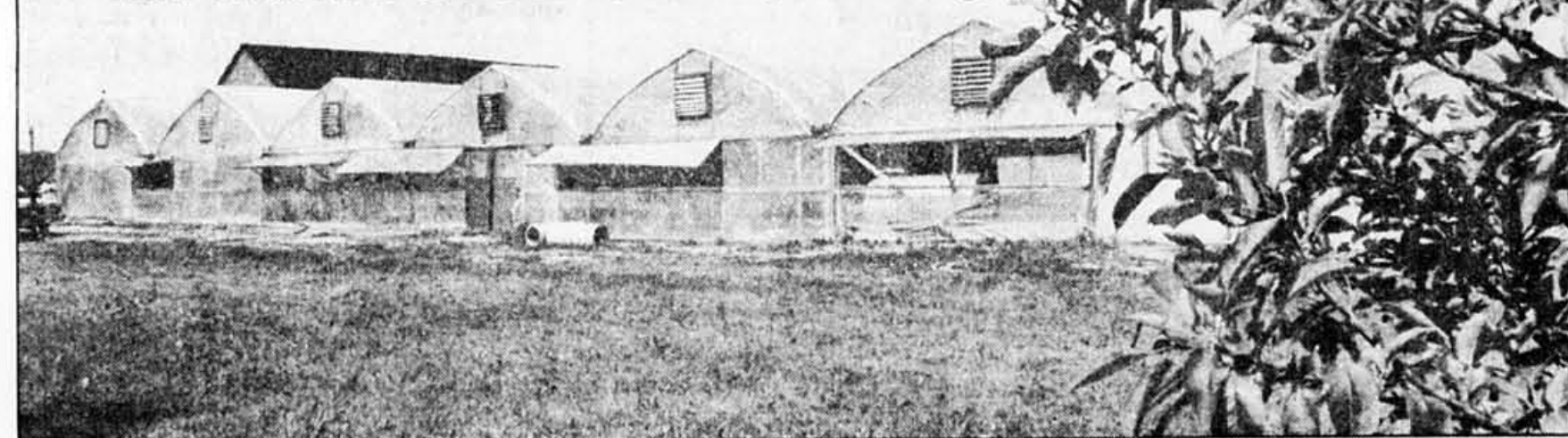
Mais le président, Jacques Vincent, 35 ans, précise que le chiffre d'affaires atteint \$15 millions; l'entreprise mise sur la qualité de vie, mais à prix abordable.

L'architecte Aurèle Cardinal explique de son côté son succès par le recours à des solutions nouvelles, des études sur les besoins futurs des clients, au lieu de réaliser un «rêve d'architecte»...

Le Village Saint-Louis est le plus important projet résidentiel de tout l'ouest de l'île. On avait d'ailleurs mobilisé hier échelle Majors et hélicoptères pour souligner l'événement à Lachine ou l'on vit «un pied à terre, un pied à l'eau», et sans le bruit des 747.

L'architecture du Village s'harmonisera d'ailleurs avec celle de Lachine: fenêtres en baie, avancé et reculé des façades, toiture en pignon. On ajoutera des fenêtres-serres dans les salles de bain et, bien sûr, chaque résident aura son foyer.

La culture en serre au Québec



Un marché de \$ 200 millions, mal exploité

■ Les Québécois dépensent annuellement \$200 millions pour se procurer des produits cultivés en serre. Mais malgré d'importants progrès enregistrés depuis la fin des années 70 dans la culture en serre, notre degré d'autosuffisance dans ce domaine de l'avenir n'est présentement que de 25 p. cent.

MICHEL GIRARD

Selon les données recueillies par LA PRESSE, la superficie cultivée en serre a grimpé de 40 p. cent depuis 1979. Cela est principalement dû à l'amélioration que les producteurs ont apportée à leurs installations au cours de cette période. Ils y ont investi \$10 millions. Le quart de cette somme provient des subventions du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Les produits ornementaux, telles les fleurs annuelles et les plantes d'intérieur, accaparent à eux seuls 86 p. cent du marché québécois des produits cultivés en serre. Les plants de légumes et les légumes (tomate, laitue, concombre) ne représentent donc que 14 p. cent des ventes totales. Mais notre degré d'autosuffisance est plus élevé dans la culture des légumes de serre (40 p. cent) que celle des produits ornementaux (21 p. cent).

Dans l'ensemble du Canada, c'est l'Ontario qui vient au premier rang de la culture en serre au Canada avec 60 p. cent de la production

canadienne. Le Québec constitue actuellement un des principaux marchés d'exportation pour l'Ontario.

D'autre part, selon le chef du service des analyses sectorielles au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Marc Dion, le développement de la culture en serre devrait connaître un «boom» au cours des prochaines années.

Son optimisme s'appuie en partie sur l'impact que devrait avoir le nouveau programme de subventions qu'offre Hydro-Québec pour l'installation du chauffage bi-énergie dans les industries et les commerces.

Non seulement les propriétaires de serres commerciales peuvent bénéficier des alléchantes subventions accordées pour l'installation de ce type de chauffage mais en plus ils ont droit à des réductions de tarifs d'électricité.

Autre avantage accordé en vertu de ce programme: les propriétaires d'une serre commerciale peuvent même raccorder le système d'éclairage d'appoint servant à la photosynthèse à l'installation bi-énergie.

Ce programme d'Hydro-Québec aura pour effet de permettre aux propriétaires de serres commerciales participants de réduire sensiblement leurs coûts de production et d'accroître leur rendement et leur productivité. À eux seuls, les coûts de l'énergie (chauffage, électricité, etc.) représen-

tent plus de 40 p. cent des coûts de production de la culture en serre.

On se rappellera que c'est le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Jean Garon, qui avait demandé à Hydro-Québec, au printemps dernier, d'offrir ce genre de programme d'aide aux producteurs de cultures en serre.

Par ailleurs, le responsable du développement de cette industrie au ministère de l'Agriculture, Félix Tardif, estime quant à lui que l'avenir de la culture en serre au Québec repose en grande partie sur notre capacité de développer des marchés extérieurs, notamment les États de l'est et du nord des États-Unis.

Chose certaine, ce n'est

pas le ministre Jean Garon qui va mettre des bâtons dans les roues du développement de la culture en serre car il en est un fervent défenseur. Il voit dans ce domaine un potentiel «gigantesque», a-t-il déjà déclaré. Il croit que le Québec pourrait même devenir la «Hollande de l'Amérique du Nord», la Hollande étant le numéro un au monde dans ce secteur agricole.

YVES DUHAIME À TOKYO

Le Québec est toujours dans la course pour l'usine Toyota

■ TOKYO — Le ministre des finances du Québec, Yves Duhaime, affirme que le Québec garde toutes ses chances dans la course pour accueillir Toyota, le plus grand producteur de voitures japonaises.

par Lillian GINOZA collaboration spéciale

Interviewé par téléphone de son hôtel japonais à Kyoto, le ministre québécois a déclaré que Toyota «poursuivait toujours ses études et complétait ses informations», en vue d'une décision sur le site de son implantation.

Toyota a fait d'ailleurs savoir hier qu'elle ne s'attendait pas à construire son usine en Colombie-Britannique.

Au Japon depuis lundi, M. Duhaime a consacré les premiers jours de sa visite à des rencontres avec les milieux financiers, afin de marquer l'intérêt du Québec pour le nouveau marché obligatoire japonais, appelé Shogun.

«Nous étions deuxième après l'Australie pour le marché Samourai (obligations émises en yen) et nous comptons être premiers en ligne sur le marché Shogun», qui pour la première fois permettrait des emprunts en dollars canadiens à Tokyo, a-t-il déclaré.

Si les conditions sont bonnes, le Québec pourrait procéder à une émission de l'ordre de \$50 millions cet hiver au plus tôt, selon M. Duhaime.

Sur la seconde étape de

sa visite en Asie, la Corée du Sud, le ministre est resté plutôt discret.

L'arrêt à Séoul a pour but essentiel de rencontrer les dirigeants de Hyundai, société sud-coréenne qui a, le mois dernier, dévoilé son intention de construire une usine d'assemblage d'automobiles au Canada, et très probablement cette fois-ci au Québec.

Mais M. Duhaime a aussi déclaré son intention de s'entretenir avec «d'autres sociétés» en vue de persuader les Coréens de venir investir au Québec.

Un projet en gestation serait la construction d'une aluminerie où une participation coréenne pourrait rejoindre celle d'une ou plusieurs sociétés américaines ou européennes, a-t-il dit.



Le Conseil du commerce autochtone démarre ses activités au Québec

■ Le Conseil canadien pour le commerce autochtone, organisme privé voué au développement économique des autochtones, a inauguré, hier, ses activités au Québec par une assemblée réunissant des représentants des milieux d'affaires et des autochtones. Fondé l'an dernier, le Conseil était déjà solidement implanté en Ontario et dans l'Ouest.

CLAUDE PICHER

Les objectifs de l'organisme sont de renseigner le public sur les problèmes économiques de la communauté autochtone du Canada, d'encourager les entreprises à participer à des projets de création d'emplois et d'investissements, de contribuer au développement économique des autochtones au moyen de bourses d'études, programmes de formation, services d'orientation et de consultation.

On y a notamment mis au point un important programme de stages, qui permet à de jeunes Indiens et Inuits de se familiariser avec la grande entreprise.

Le Conseil publie aussi un bulletin de liaison qui énumère notamment les besoins des petites entreprises sous contrôle autochtone, en matière de gestion-conseil, marketing, finance-

ment. Le Conseil est financé par 200 importantes entreprises canadiennes. On y retrouve notamment Alcan, Bell, Canadien Pacifique, DuPont, Power, Xerox, General Motors, les principales sociétés canadiennes d'assurances, les grandes pétrolières, des banques, des sociétés d'Etat (Air Canada, Hydro-Québec), de géants de l'agro-alimentaire (Kraft, Heinz, Coca-Cola, Nabisco), des communications (Télémedia, Reader's Digest, MacLean-Hunter), etc.

Libre-échange: il faudra d'abord régler la question du bois d'oeuvre

■ WASHINGTON (PC) — On ne demandera pas au Congrès américain d'accorder son approbation à une entente sur la libéralisation des échanges commerciaux avec le Canada tant que la question des importations de bois d'oeuvre canadien ne sera pas résolue.

C'est ce qu'a déclaré hier M. Michael Smith, représentant adjoint du commerce, devant un comité sénatorial des Etats-Unis qui fait enquête sur les problèmes de l'industrie forestière américaine.

Des raisons aussi bien politiques qu'économiques, a affirmé M. Smith, exigent un règlement de cette dispute avant toute signature d'une nouvelle entente commerciale entre les deux pays.

Le sénateur Max Baucus, du Montana, avait insisté auprès de M. Smith afin qu'il confirme encore une fois la priorité accordée à l'industrie forestière. Lui-même a déposé un projet de loi visant à réduire les importations de bois canadien aux Etats-Unis.

Plus tôt cette année, le représentant spécial au commerce, M. Clayton Yeutter,

avait laissé entendre que, pour lui, le problème posé par le bois d'oeuvre canadien était près d'être résolu et qu'il devrait l'être de toute manière avant la conclusion d'un pacte de libéralisation commerciale.

On s'attend généralement à ce qu'au cours des prochains jours, le premier ministre Brian Mulroney fasse savoir à Washington qu'il est prêt à entreprendre des discussions sur un large accord commercial entre les deux pays.

Appuyée par plusieurs membres du Congrès, l'industrie forestière américaine exige l'adoption de mesures législatives pour réduire les importations de bois canadien. D'après elle, c'est à ces importations que doit être attribuée la fermeture de plus de 200 usines et la perte de 30 000 emplois dans l'industrie forestière des Etats-Unis.

Les représentants de cette dernière maintiennent que les entreprises canadiennes bénéficient de droits de coupe subventionnés par les gouvernements.

Jusqu'ici, l'administration américaine s'est opposée à l'adoption de loi touchant la

réduction des importations de bois canadien, évaluées à \$3,3 milliards par année.

Selon M. Smith, les Etats-Unis préféreraient que la situation soit mise au clair au niveau administratif plutôt que législatif.

L'usine de pâte surgelée de Saint-Hubert est en marche

■ La nouvelle usine de pâtes surgelées pour boulangerie intégrée de Robin Hood Multifoods, construite au coût de \$2 millions, a été officiellement inaugurée hier dans le parc industriel Pilon à Saint-Hubert.

PIERRE BELLEMARE

D'une superficie de 26 000 pieds carrés, ce qui est trois fois plus que l'usine originale achetée l'an dernier de la «Boulangerie Gadoua Ltée», les nouvelles installations de Robin Hood à Saint-Hubert compteront sur une main d'oeuvre de 45 personnes.

M. Robert Tremblay, directeur général de l'usine, est confiant que la productivité sera particulièrement élevée, grâce aux installations modernes de l'usine.

Celles-ci comprennent une tour de congélation pour le pain d'une hauteur de 17 pieds et dotée d'un transporteur à courroie de 750 pieds, une unité de réfrigération d'une capacité de 58 tonnes, fabriquée d'ailleurs par Saint-Hubert Réfrigération, ainsi qu'un congélateur d'entreposage d'une hauteur de 18 pieds.

L'établissement de Saint-Hubert, qui a commencé à tourner à la mi-juillet, axera ses opérations sur le pain de spécialité, croissants,

La Commerce hausse à son tour ses prêts hypothécaires

■ TORONTO (PC) — La fébrilité du marché immobilier au Canada a eu pour effet de faire grimper les taux hypothécaires qui étaient pourtant demeurés relativement stables depuis plusieurs mois alors qu'ils avaient atteint au début de l'été leur plus bas niveau depuis plusieurs années.

La Banque de Commerce Canadienne Impériale a fait savoir, hier, qu'elle majorait de 0,25 p. cent son taux d'hypothèque d'un an qui est ainsi porté à 10,25. Les autres taux d'hypothèque sont majorés d'une demi-point à 11,25 pour une hypothèque de deux ans, 11,75 p. cent pour les prêts de trois ans, 12 p. cent pour quatre ans et 12,5 p. cent pour les hypothèques de cinq ans.

Cette majoration des taux de la Banque de Commerce suit de deux jours à peine une semblable initiative la Banque de Montréal. Le porte-parole de la Commerce, Chris Donald, a expliqué que cette décision a été rendue nécessaire à cause d'un forte demande décollant du boom de la construction.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

ARTS GRAPHIQUES REPRÉSENTANT TECHNIQUE

Compagnie nationale recherche un représentant technique bilingue. L'expérience de la vente serait préférable mais non essentielle. Les candidats devront avoir de bonnes aptitudes pour la vente et des connaissances en lithographie. Cet emploi offre une bonne opportunité de sécurité avec un bon salaire. Auto tournée et un entraînement continu sur les produits et la vente. Toute candidature sera traitée confidentiellement. Appelez après 15h.

M. A. Teoli
ERNEST GREEN ET FILS LTÉE
Tél.: 731-7748

TECHNICIENS EN ARCHITECTURE

Doivent posséder minimum 5 ans d'expérience. Deux emplois temporaires pour une période de 3 mois. Exécution de plans de détails.

S'adresser à:
M. Jacques David
875-5130

La carte de débit sera disponible dans une dizaine d'années

■ Ce n'est pas avant une dizaine d'années qu'on pourra aller magasiner sans argent comptant et payer ses achats par transfert de fonds électronique. Les frais de services pourraient se chiffrer à 25 cent la transaction.

CAROLE THIBAUDEAU

C'est du moins ce que démontre M. Pierre Ducros, président d'une maison de conseillers en gestion d'information. M. Ducros présentait hier une étude sur le transfert de fonds électronique au dîner-conférence mensuel de l'Association pour la gestion des

systèmes et méthodes. L'étude a été effectuée pour le compte de 35 grandes institutions canadiennes, principalement des banques et des compagnies de pétrole.

Des systèmes TFE, appelés aussi «cartes de débit», sont en opération depuis plusieurs années déjà aux Etats-Unis, où ils ont connu une grande expansion. Mais la situation est différente au Canada. Chez nos voisins du Sud, il y a plus de 60 000 banques et des centaines de millions de petits commerçants.

«La banque du coin fait une entente avec le marchand du coin, explique M. Ducros. Chez nous, il y a un petit nombre de grandes

banques et ces géants doivent trouver moyen de composer avec d'autres géants, les grands magasins.»

Du point de vue du consommateur, la carte de débit présente les mêmes avantages que la carte de crédit, à cette différence près qu'il perd le temps de flottes entre le moment de l'achat et celui où il reçoit son compte. L'autre différence vient du montant défrayé pour la transaction.

Le consommateur est prêt

Selon Pierre Ducros, la question déterminante au Canada consiste à savoir si le consommateur va effectivement présenter une demande pour la carte de débit. «Le consommateur est prêt à

payer pour un tel service, répond Ducros mais il n'est pas prêt à donner un prix trop élevé.»

L'étude soutient qu'après dix ans d'implantation, le système pourrait bien enregistrer entre 1,2 et 1,6 milliard de transactions par année. Les consommateurs s'en serviraient principalement dans les magasins à rayons, les stations d'essence, les magasins spécialisés et les supermarchés. Les transactions électroniques pourraient représenter entre 33 et 60 p. cent des paiements.

On estime qu'environ 60 p. cent des candidats possibles à la carte de débit se prévaudraient de ce service. Le détenteur s'en servirait 8 à 12 fois par mois.

Auto: un nouveau groupe fera valoir les avantages du Québec

■ La nouvelle table de concertation sectorielle sur l'industrie des véhicules et des pièces «aidera à mieux faire connaître les avantages du Québec comme terre d'accueil pour l'industrie automobile», a déclaré hier M. Rodrigue Biron, ministre de l'Industrie et du Commerce.

MIVILLE TREMBLAY
de la Presse Canadienne

Car, ajoute son collègue M. Robert Dean, ministre délégué à l'Emploi et à la Concertation, «il n'y a aucune raison d'accepter les arguments qui voudraient que, si une entreprise de l'automobile s'implante au Québec, on devrait se contenter de regarder

les deux ou trois autres investissements s'en aller en Ontario ou ailleurs.»

M. Biron s'en est tenu à sa discrétion habituelle sur l'état des négociations menées avec les manufacturiers japonais et co-réens pour les inciter à venir s'implanter au Québec.

Selon M. Biron, le redéploiement de l'industrie de l'automobile à travers le monde va amener tous les manufacturiers qui ne l'ont pas déjà fait, à venir construire une usine en Amérique du Nord.

Des fabricants européens, seuls Volkswagen et Renault de par son association avec American Motors, ont mis pied sur le continent.

Du côté asiatique, Nissan s'est établi dans le Tennessee, Mazda dans le Michigan, et Honda en Ontario. Hyundai et Toyota ont manifesté leur intention de s'établir au Canada, mais le lieu précis n'a pas encore été officiellement arrêté. Il est également question d'un projet conjoint entre GM et Suzuki.

M. Biron n'a pas voulu confirmer ou infirmer la rumeur voulant que Lada, le fabricant soviétique qui commercialise un vieux modèle de Fiat, songe à s'installer au Québec.

La table sectorielle, qui se réunissait hier pour la première fois, groupe des représentants du gouvernement, de l'industrie et des syndicats.

Ses objectifs formels sont «d'élaborer des stratégies communes en vue d'accélérer le développement de l'activité économique dans ce secteur pour assurer l'accroissement de l'emploi au cours des prochaines années et examiner des hypothèses de stratégies pour des actions spécifiques sur tous les plans, tels la productivité, l'introduction de nouvelles technologies et autres.»

«Nous achetons de 25 à 30 p. cent des automobiles vendues au Canada et pourtant nous n'avons qu'un p. cent de la production des pièces et huit p. cent du montage», a soutenu M. Dean, un ancien directeur québécois des Travaillistes unis de l'automobile (TUA).

Ste-Julie veut attirer Hyundai et Suzuki

■ La ville de Sainte-Julie vient d'entrer dans la course en faisant parvenir officiellement, aux autorités de Hyundai et de Suzuki, une offre de terrains pour l'établissement de deux usines de montage automobile à l'intersection des autoroutes 20 et 30.

L'administration du maire Maurice Savaria et la Corporation de développement économique de Sainte-Julie expliquent

clairement à leurs interlocuteurs sud-coréens et japonais qu'ils peuvent compter sur «toute la superficie nécessaire» à l'implantation de leur usine, à l'intérieur des limites de cette banlieue de 15 000 habitants.

On insiste également sur les avantages nombreux de Sainte-Julie en ce qui a trait à la qualité de vie et de la main d'oeuvre dans cette région.

DÉJEUNER-CAUSERIE SPÉCIAL

Sous le haut patronage de Son Excellence la très honorable Jeanne Sauvé, C.P., C.C., C.M.M., C.D., Gouverneur général du Canada,

la Chambre de Commerce de Montréal et le Bureau de Commerce de Montréal vous convient à une réflexion essentielle sur la contribution humaine, physique et financière des entreprises à l'épanouissement de la collectivité.

COMMENT MESURER LA RENTABILITÉ DE L'INVESTISSEMENT SOCIAL DES ENTREPRISES?

Conférenciers invités:



Son Excellence la très honorable Jeanne Sauvé, Gouverneur général du Canada



M. Michel Bélanger, Président du conseil et chef de la direction, Banque Nationale du Canada



M. Paul Paré, Président du conseil et chef de la direction, Imasco Limitée

Le mardi 21 septembre 1985, à 12h00, au Grand Salon de l'hôtel Reine Elizabeth.

Prix des billets: 35\$ Table: 350\$

Réservations téléphoniques: 288-9090, Andrée Martel.



La Chambre de Commerce de Montréal



FICHE DE RÉSERVATION

Nom: _____

Titre: _____

Entreprise: _____

Adresse: _____ code postal: _____

Téléphone: _____

Ci-inclus mon chèque au montant de _____ \$ pour _____ billets pour _____ tables

Prière d'émettre votre chèque à l'ordre de:

La Chambre de Commerce de Montréal, 772, rue Sherbrooke ouest, Montréal (Québec) H3A 1G1

LA BOURSE

Lente remontée

■ En hausse de 116 points en fin de séance, les aurifères ont puissamment contribué à réduire les fortes pertes enregistrées au début de la semaine à la Bourse de Toronto et l'indice composé a repris 10,27 points pour fermer à 2672,36 sur un virement de seulement 11 millions d'actions comparativement à 18,7 millions mercredi.

ANDRÉ CHÉNIER

C'est le cours du précieux métal, fortement en hausse sur les marchés mondiaux hier, qui a donné un bon coup de pouce aux aurifères qui tiraient un peu la langue depuis le début du mois.

Campbell Red Lake a progressé de 3/4 à 30%. Lac Minerals de 1/4 à 33% et Echo Bay de 1/4 à 17%. La plus active des valeurs a toutefois été le Canadien-Pacifique, en hausse de 1/4 à 16%, et sa filiale, les Entreprises Canadien-Pacifique, en progrès de 1/4 à 27%. Dome Petroleum a perdu cinq cents à \$2,73 et Royex Gold est resté inchangé à \$2,96. Les titres qui ont avancé l'emportaient à 396 contre 290 sur ceux qui ont reculé.

À Wall Street, un communiqué du secrétariat au Commerce selon lequel le revenu des particuliers s'est accru le mois dernier de 0,3 p. cent en même temps que les dépenses à la consommation montaient de 1,2 p. cent a avivé les espoirs des investisseurs. On pourrait annoncer, disait-on sur le marché boursier, que l'économie américaine progresse au taux de 3,5 p. cent pour le trimestre en cours. La moyenne des industriels de Dow Jones a fermé à 1306,79, en hausse de 6,29, sur un virement de 101,5 millions d'actions.

Des rapports d'analystes selon qui les compagnies de semi-conducteurs pourraient obtenir plus de commandes ont favorisé ces titres en particulier, alors que les valeurs en progrès l'emportaient à deux contre une sur celles en recul. Richardson-Vicks, en baisse de deux points à 47, a été la plus active, un juge ayant émis une injonction l'empêchant d'émettre des actions privilégiées pour faire obstacle à une opa d'Unilever.

À Montréal, enfin, le portefeuille du marché a gagné 0,31 pour clôturer à 130,92 sur un virement de 2 616 296 actions.

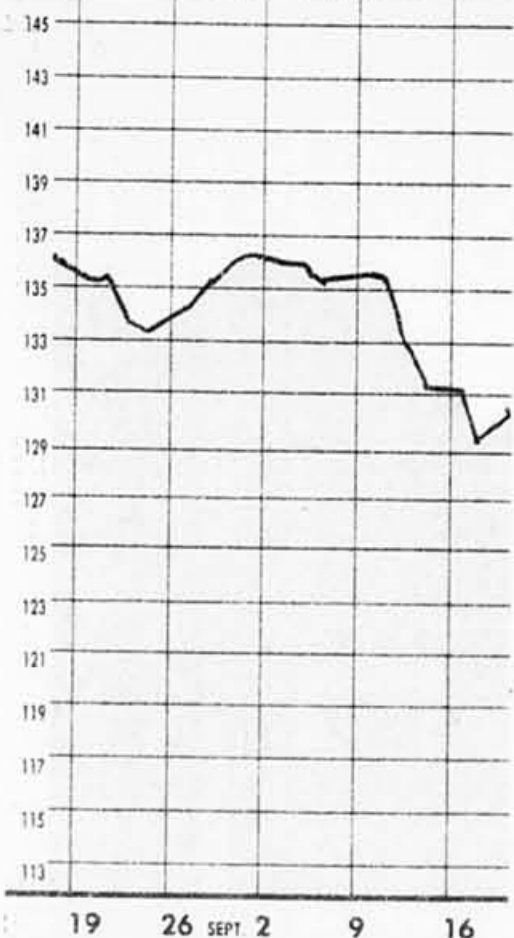
	wants Hour Bus Farm, ch.				ch.
2	2473	1306	128%	26%	+
3	900	1584	76%	21%	+
4	1000	1584	76%	21%	+
5	1000	1584	76%	21%	+
6	1000	1584	76%	21%	+
7	1000	1584	76%	21%	+
8	1000	1584	76%	21%	+
9	1000	1584	76%	21%	+
10	1000	1584	76%	21%	+
11	1000	1584	76%	21%	+
12	1000	1584	76%	21%	+
13	1000	1584	76%	21%	+
14	1000	1584	76%	21%	+
15	1000	1584	76%	21%	+
16	1000	1584	76%	21%	+
17	1000	1584	76%	21%	+
18	1000	1584	76%	21%	+
19	1000	1584	76%	21%	+
20	1000	1584	76%	21%	+
21	1000	1584	76%	21%	+
22	1000	1584	76%	21%	+
23	1000	1584	76%	21%	+
24	1000	1584	76%	21%	+
25	1000	1584	76%	21%	+
26	1000	1584	76%	21%	+
27	1000	1584	76%	21%	+
28	1000	1584	76%	21%	+
29	1000	1584	76%	21%	+
30	1000	1584	76%	21%	+
31	1000	1584	76%	21%	+
32	1000	1584	76%	21%	+
33	1000	1584	76%	21%	+
34	1000	1584	76%	21%	+
35	1000	1584	76%	21%	+
36	1000	1584	76%	21%	+
37	1000	1584	76%	21%	+
38	1000	1584	76%	21%	+
39	1000	1584	76%	21%	+
40	1000	1584	76%	21%	+
41	1000	1584	76%	21%	+
42	1000	1584	76%	21%	+
43	1000	1584	76%	21%	+
44	1000	1584	76%	21%	+
45	1000	1584	76%	21%	+
46	1000	1584	76%	21%	+
47	1000	1584	76%	21%	+
48	1000	1584	76%	21%	+
49	1000	1584	76%	21%	+
50	1000	1584	76%	21%	+
51	1000	1584	76%	21%	+
52	1000	1584	76%	21%	+
53	1000	1584	76%	21%	+
54	1000	1584	76%	21%	+
55	1000	1584	76%	21%	+
56	1000	1584	76%	21%	+
57	1000	1584	76%	21%	+
58	1000	1584	76%	21%	+
59	1000	1584	76%	21%	+
60	1000	1584	76%	21%	+
61	1000	1584	76%	21%	+
62	1000	1584	76%	21%	+
63	1000	1584	76%	21%	+
64	1000	1584	76%	21%	+
65	1000	1584	76%	21%	+
66	1000	1584	76%	21%	+
67	1000	1584	76%	21%	+
68	1000	1584	76%	21%	+
69	1000	1584	76%	21%	+
70	1000	1584	76%	21%	+
71	1000	1584	76%	21%	+
72	1000	1584	76%	21%	+
73	1000	1584	76%	21%	+
74	1000	1584	76%	21%	+
75	1000	1584	76%	21%	+
76	1000	1584	76%	21%	+
77	1000	1584	76%	21%	+
78	1000	1584	76%	21%	+
79	1000	1584	76%	21%	+
80	1000	1584	76%	21%	+
81	1000	1584	76%	21%	+
82	1000	1584	76%	21%	+
83	1000	1584	76%	21%	+
84	1000	1584	76%	21%	+
85	1000	1584	76%	21%	+
86	1000	1584	76%	21%	+
87	1000	1584	76%	21%	+
88	1000	1584	76%	21%	+
89	1000	1584	76%	21%	+
90	1000	1584	76%	21%	+
91	1000	1584	76%	21%	+
92	1000	1584	76%	21%	+
93	1000	1584	76%	21%	+
94	1000	1584	76%	21%	+
95	1000	1584	76%	21%	+
96	1000	1584	76%	21%	+
97	1000	1584	76%	21%	+
98	1000	1584	76%	21%	+
99	1000	1584	76%	21%	+
100	1000	1584	76%	21%	+
Partners - each					
Trust Units					
1	550	584	4%	0%	+
2	550	584	4%	0%	+
Total in US Funds					
1	300	520	28%	28%	+
2	200	520	24%	24%	+
3	200	520	24%	24%	+
4	200	520	24%	24%	+
5	200	520	24%	24%	+
6	200	520	24%	24%	+
7	200	520	24%	24%	+
8	200	520	24%	24%	+
9	200	520	24%	24%	+
10	200	520	24%	24%	+
11	200	520	24%	24%	+
12	200	520	24%	24%	+
13	200	520	24%	24%	+
14	200	520	24%	24%	+
15	200	520	24%	24%	+
16	200	520	24%	24%	+
17	200	520	24%	24%	+
18	200	520	24%	24%	+
19	200	520	24%	24%	+
20	200	520	24%	24%	+
21	200	520	24%	24%	+
22	200	520	24%	24%	+
23	200	520	24%	24%	+
24	200	520	24%	24%	+
25	200	520	24%	24%	+
26	200	520	24%	24%	+
27	200	520	24%	24%	+
28	200	520	24%	24%	+
29	200	520	24%	24%	+
30	200	520	24%	24%	+
31	200	520	24%	24%	+
32	200	520	24%	24%	+
33	200	520	24%	24%	+
34	200	520	24%	24%	+
35	200	520	24%	24%	+
36	200	520	24%	24%	+
37	200	520	24%	24%	+
38	200	520	24%	24%	+
39	200	520	24%	24%	+
40	200	520	24%	24%	+
41	200	520	24%	24%	+
42	200	520	24%	24%	+
43	200	520	24%	24%	+
44	200	520	24%	24%	+
45	200	520	24%	24%	+
46	200	520	24%	24%	+
47	200	520	24%	24%	+
48	200	520	24%	24%	+
49	200	520	24%	24%	+
50	200	520	24%	24%	+
51	200	520	24%	24%	+
52	200	520	24%	24%	+
53	200	520	24%	24%	+
54	200	520	24%	24%	+
55	200	520	24%	24%	+
56	200	520	24%	24%	+
57	200	520	24%	24%	+
58	200	520	24%	24%	+
59	200	520	24%	24%	+
60	200	520	24%	24%	+
61	200	520	24%	24%	+
62	200	520	24%	24%	+
63	200	520	24%	24%	+
64	200	520	24%	24%	+
65	200	520	24%	24%	+
66	200	520	24%	24%	+
67	200	520	24%	24%	+
68	200	520	24%	24%	+
69	200	520	24%	24%	+
70	200	520	24%	24%	+
71	200	520	24%	24%	+
72	200	520	24%	24%	+
73	200	520	24%	24%	+
74	200	520	24%	24%	+
75	200	520	24%	24%	+
76	200	520	24%	24%	+
77	200	520	24%	24%	+
78	200	520	24%	24%	+
79	200	520	24%	24%	+
80	200	520	24%	24%	+
81	200	520	24%	24%	+
82	200	520	24%	24%	+
83	200	520	24%	24%	+
84	200	520	24%	24%	+
85	200	520	24%	24%	+
86	200	520	24%	24%	+
87	200	520	24%	24%	+
88	200	520	24%	24%	+
89	200	520	24%	24%	+
90	200	520	24%	24%	+
91	200	520	24%	24%	+
92	200	520	24%	24%	+
93	200	520	24%	24%	+
94	200	520	24%	24%	+
95	200	520	24%	24%	+
96	200	520	24%	24%	+
97	200	520	24%	24%	+
98	200	520	24%	24%	+
99	200	520	24%	24%	+
100	200	520	24%	24%	+

[illegible]

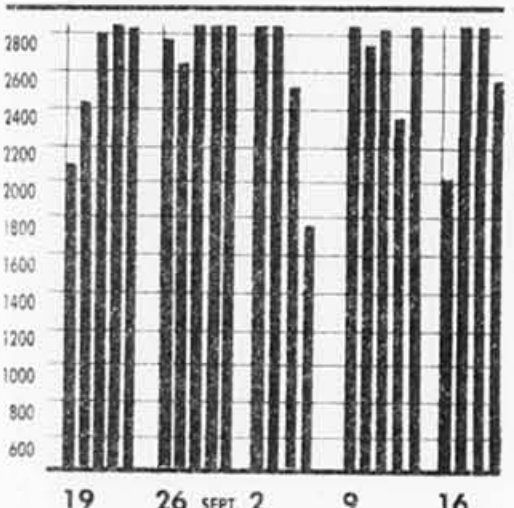
MONTREAL

VARIATIONS	Haut:	131 20
QUOTIDIENNES	Fermeture:	130 92
DE L'INDICE COMPOSÉ	Bas:	130 47

(Indice canadien du marché 25 titres)



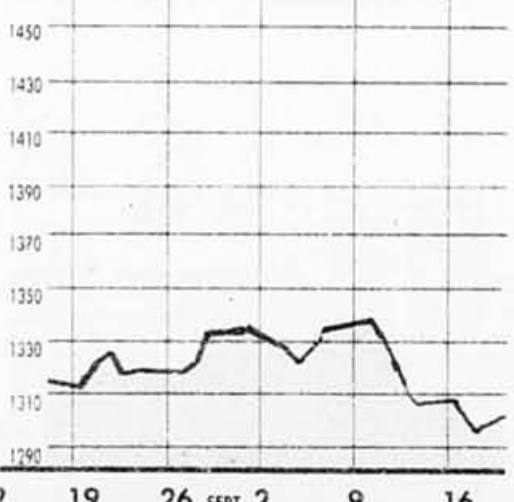
VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 2 616 000



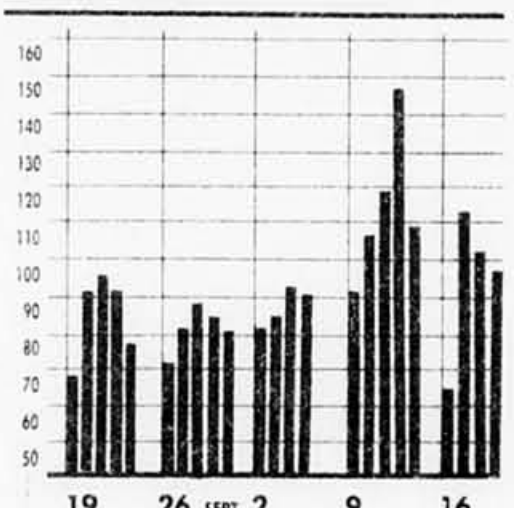
NEW YORK

VARIATIONS	Haut	1312 95
QUOTIDIENNES	Fermeture	1306 79
DE L'INDICE COMPOSE	Bas	1291 22

(Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)



HALVING QUOTIENTS AND FRACTIONAL PARTS



INDICE À LA BOURSE DE NEW YORK

	Ferm.	Var.
COMPOSE	106 00	+1 00
INDUSTRIELLES	121 64	+1 07
TRANSPORTS	103 95	+1 13
SERVICES PUBLICS	55 73	+0 60
FINANCE	109 26	+1 22

VANCOUVER suite de la page B 4

Values	PB	Ventes	Ha	Bas	Ferm.	Ch
Profiex	1800	30	29	28	28	
Profiex	2000	40	40	40	40	
Profiex	3000	50	50	50	50	
Profiex	4000	60	60	60	60	
Profiex	5000	70	70	70	70	
Profiex	6000	80	80	80	80	
Profiex	7000	90	90	90	90	
Profiex	8000	100	100	100	100	
Profiex	9000	110	110	110	110	
Profiex	10000	120	120	120	120	
Profiex	11000	130	130	130	130	
Profiex	12000	140	140	140	140	
Profiex	13000	150	150	150	150	
Profiex	14000	160	160	160	160	
Profiex	15000	170	170	170	170	
Profiex	16000	180	180	180	180	
Profiex	17000	190	190	190	190	
Profiex	18000	200	200	200	200	
Profiex	19000	210	210	210	210	
Profiex	20000	220	220	220	220	
Profiex	21000	230	230	230	230	
Profiex	22000	240	240	240	240	
Profiex	23000	250	250	250	250	
Profiex	24000	260	260	260	260	
Profiex	25000	270	270	270	270	
Profiex	26000	280	280	280	280	
Profiex	27000	290	290	290	290	
Profiex	28000	300	300	300	300	
Profiex	29000	310	310	310	310	
Profiex	30000	320	320	320	320	
Profiex	31000	330	330	330	330	
Profiex	32000	340	340	340	340	
Profiex	33000	350	350	350	350	
Profiex	34000	360	360	360	360	
Profiex	35000	370	370	370	370	
Profiex	36000	380	380	380	380	
Profiex	37000	390	390	390	390	
Profiex	38000	400	400	400	400	
Profiex	39000	410	410	410	410	
Profiex	40000	420	420	420	420	
Profiex	41000	430	430	430	430	
Profiex	42000	440	440	440	440	
Profiex	43000	450	450	450	450	
Profiex	44000	460	460	460	460	
Profiex	45000	470	470	470	470	
Profiex	46000	480	480	480	480	
Profiex	47000	490	490	490	490	
Profiex	48000	500	500	500	500	
Profiex	49000	510	510	510	510	
Profiex	50000	520	520	520	520	
Profiex	51000	530	530	530	530	
Profiex	52000	540	540	540	540	
Profiex	53000	550	550	550	550	
Profiex	54000	560	560	560	560	
Profiex	55000	570	570	570	570	
Profiex	56000	580	580	580	580	
Profiex	57000	590	590	590	590	
Profiex	58000	600	600	600	600	
Profiex	59000	610	610	610	610	
Profiex	60000	620	620	620	620	
Profiex	61000	630	630	630	630	
Profiex	62000	640	640	640	640	
Profiex	63000	650	650	650	650	
Profiex	64000	660	660	660	660	
Profiex	65000	670	670	670	670	
Profiex	66000	680	680	680	680	
Profiex	67000	690	690	690	690	
Profiex	68000	700	700	700	700	
Profiex	69000	710	710	710	710	
Profiex	70000	720	720	720	720	
Profiex	71000	730	730	730	730	
Profiex	72000	740	740	740	740	
Profiex	73000	750	750	750	750	
Profiex	74000	760	760	760	760	
Profiex	75000	770	770	770	770	
Profiex	76000	780	780	780	780	
Profiex	77000	790	790	790	790	
Profiex	78000	800	800	800	800	
Profiex	79000	810	810	810	810	
Profiex	80000	820	820	820	820	
Profiex	81000	830	830	830	830	
Profiex	82000	840	840	840	840	
Profiex	83000	850	850	850	850	
Profiex	84000	860	860	860	860	
Profiex	85000	870	870	870	870	
Profiex	86000	880	880	880	880	
Profiex	87000	890	890	890	890	
Profiex	88000	900	900	900	900	
Profiex	89000	910	910	910	910	
Profiex	90000	920	920	920	920	
Profiex	91000	930	930	930	930	
Profiex	92000	940	940	940	940	
Profiex	93000	950	950	950	950	
Profiex	94000	960	960	960	960	
Profiex	95000	970	970	970	970	
Profiex	96000	980	980	980	980	
Profiex	97000	990	990	990	990	
Profiex	98000	1000	1000	1000	1000	
Profiex	99000	1010	1010	1010	1010	
Profiex	100000	1020	1020	1020	1020	
Profiex	101000	1030	1030	1030	1030	
Profiex	102000	1040	1040	1040	1040	
Profiex	103000	1050	1050	1050	1050	
Profiex	104000	1060	1060	1060	1060	
Profiex	105000	1070	1070	1070	1070	
Profiex	106000	1080	1080	1080	1080	
Profiex	107000	1090	1090	1090	1090	
Profiex	108000	1100	1100	1100	1100	
Profiex	109000	1110	1110	1110	1110	
Profiex	110000	1120	1120	1120	1120	
Profiex	111000	1130	1130	1130	1130	
Profiex	112000	1140	1140	1140	1140	
Profiex	113000	1150	1150	1150	1150	
Profiex	114000	1160	1160	1160	1160	
Profiex	115000	1170	1170	1170	1170	
Profiex	116000	1180	1180	1180	1180	
Profiex	117000	1190	1190	1190	1190	
Profiex	118000	1200	1200	1200	1200	
Profiex	119000	1210	1210	1210	1210	
Profiex	120000	1220	1220	1220	1220	
Profiex	121000	1230	1230	1230	1230	
Profiex	122000	1240	1240	1240	1240	
Profiex	123000	1250	1250	1250	1250	
Profiex	124000	1260	1260	1260	1260	
Profiex	125000	1270	1270	1270	1270	
Profiex	126000	1280	1280	1280	1280	
Profiex	127000	1290	1290	1290	1290	
Profiex	128000	1300	1300	1300	1300	
Profiex	129000	1310	1310	1310	1310	
Profiex	130000	1320	1320	1320	1320	
Profiex	131000	1330	1330	1330	1330	
Profiex	132000	1340	1340	1340	1340	
Profiex	133000	1350	1350	1350	1350	
Profiex	134000	1360	1360	1360	1360	
Profiex	135000	1370	1370	1370	1370	
Profiex	136000	1380	1380	1380	1380	
Profiex	137000	1390	1390	1390	1390	
Profiex	138000	1400	1400	1400	1400	
Profiex	139000	1410	1410	1410	1410	
Profiex	140000	1420	1420	1420	1420	
Profiex	141000	1430	1430	1430	1430	
Profiex	142000	1440	1440	1440	1440	
Profiex	143000	1450	1450	1450	1450	
Profiex	144000	1460	1460	1460	1460	
Profiex	145000	1470	1470	1470	1470	
Profiex	146000	1480	1480	1480	1480	
Profiex	147000	1490	1490	1490	1490	
Profiex	148000	1500	1500	1500	1500	
Profiex	149000	1510	1510	1510	1510	
Profiex	150000	1520	1520	1520	1520	
Profiex	151000	1530	1530	1530	1530	
Profiex	152000	1540	1540	1540	1540	
Profiex	153000	1550	1550	1550	1550	
Profiex	154000	1560	1560	1560	1560	
Profiex	155000	1570	1570	1570	1570	
Profiex	156000	1580	1580	1580	1580	
Profiex	157000	1590	1590	1590	1590	
Profiex	158000	1600	1600	1600	1600	
Profiex	159000	1610	1610	1610	1610	
Profiex	160000	1620	1620	1620	1620	
Profiex	161000	1630	1630	1630	1630	
Profiex	162000	1640	1640	1640	1640	
Profiex	163000	1650	1650	1650	1650	
Profiex	164000	1660	1660	1660	1660	
Profiex	165000	1670	1670	1670	1670	
Profiex	166000	1680	1680	1680	1680	
Profiex	167000	1690	1690	1690	1690	
Profiex	168000	1700	1700	1700	1700	
Profiex	169000	1710	1710	1710	1710	
Profiex	170000	1720	1720	1720	1720	
Profiex	171000	1730	1730	1730	1730	
Profiex	172000	1740	1740	1740	1740	
Profiex	173000	1750	1750	1750	1750	
Profiex	174000	1760	1760	1760	1760	
Profiex	175000	1770	1770	1770	1770	
Profiex	176000	1780	1780	1780	1780	
Profiex	177000	1790	1790	1790	1790	
Profiex	178000	1800	1800	1800	1800	
Profiex	179000	1810	1810	1810	1810	
Profiex	180000	1820	1820	1820	1820	
Profiex	181000	1830	1830	1830	1830	
Profiex	182000	1840	1840	1840	1840	
Profiex	183000	1850	1850	1850	1850	
Profiex	184000	1860	1860	1860	1860	
Profiex	185000	1870	1870	1870	1870	
Profiex	186000	1880	1880	1880	1880	
Profiex	187000	1890	1890	1890	1890	
Profiex	188000	1900	1900	1900	1900	
Profiex	189000	1910	1910	1910	1910	
Profiex	190000	1920	1920	1920	1920	
Profiex	191000	1930	1930	1930	1930	
Profiex	192000	1940	1940	1940	1940	
Profiex	193000	1950	1950	1950	1950	
Profiex	194000	1960	1960	1960	1960	
Profiex	195000	1970	1970	1970	1970	
Profiex	196000	1980	1980	1980	1980	
Profiex	197000	1990	1990	1990	1990	
Profiex	198000	2000	2000	2000	2000	
Profiex	199000	2010	2010	2010	2010	
Profiex	200000	2020	2020	2020	2020	
Profiex	201000	2030	2030	2030	2030	
Profiex	202000	2040	2040	2040	2040	
Profiex						

DÉCÈS REMERCIEMENTS IN MEMORIAM

DÉCÈS

BÉDARD (Gabrielle)
BERNARD (Annette)
CARON (Eugénie)
CASTAGNER (Aimée)
DE CAEN (Joseph)
CHABASSOL (Adrien)
CHOUETTE (Paul)
DE GRANDPRE (Richard)
DE HARVEN (Alain)
GIROUX (Juliette Bouduc)
HANKO (Nicole)
LA BARRE (Michel)
LAMARRE (Fabienna)
LAPIERRE (Gabrielle)
LEFRANÇOIS (Eric)
MATHIEU (Elia)
PHILIBERT (Louise)
RAYNAULT (Idoline Hélène)
TURBIS (Horatio)
VAILLANCOURT (Albert)
VAN CHESTEING (Albanie)

BÉDARD (Gabrielle)
A Montréal, le 18 septembre 1985, à l'âge de 69 ans, est décédée Gabrielle Bédard, épouse de feu Marcel Bédard, autrefois de 7961 Lajeunesse. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jacques (Monique Lemire), Claude (Louise Rieux), ses petites-filles: Chantal Dominique, sa sœur Rita (Marcel Vaudry), ainsi que parents et amis. A la demande de la défunte la dépouille ne sera pas exposée. Une messe commémorative sera célébrée samedi le 21 septembre à l'église St-Elzéar, boul. St-Elzéar, à Vimont, à 10h. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNARD (Annette)
A Montréal, le 19 septembre 1985, à l'âge de 70 ans, est décédée Annette Gauthier, épouse de Robert Bernard, mère de Louise (Mario M. Lanoie). Elle laisse également sa petite-fille Emilie, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.A. Guilbault Inc., Membre des Résidences funéraires associées du Québec, 5359, boul. St-Michel, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5h à 7h.

CARON (Eugénie)
A Montréal, le 18 septembre 1985, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Eugénie Malenfant, épouse de feu Alfred Caron. Elle laisse ses enfants: Marie-Anne (Denis Pelletier), Anita (Germain Bossé), Jeanette (Arthur Pouliot), Léo (Gisèle Leduc), Roger (Huguette Lauzon), Ghislaine, Roland (Laurie Malenfant), Lucien et plusieurs petits-enfants. Exposée à la résidence funéraire Michel Thériault Inc., 4, rue Vervais, Mercier. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant à l'église St-Philomène, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Mercier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 17h à 19h.

CASTAGNER (Aimée)
A Montréal, le 18 septembre 1985, à l'âge de 75 ans, est décédée Aimée Castagner, née Ménard, veuve d'Edmond Castagner de St-Anicet. Elle laisse dans le deuil ses sœurs et frères, ainsi que beaux-frères et belles-sœurs et plusieurs parents et amis. Les prières auront lieu le samedi 21 septembre dans l'après-midi en la chapelle du

Parc commémoratif de Montréal, 3955 Côte-de-Liesse, angle Ste-Croix, Ville St-Laurent.
suivies de la crémation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons ouverts vendredi de 7h à 10h.

DE CAEN (Joseph)
A Montréal, le 18 septembre 1985, à l'âge de 92 ans, est décédé Joseph De Caen, époux de Marie Robin. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Yvon (Gisèle Patry), Yolande (Yves Fort), Stanislas (Gemma Aubut), Florence et Lorraine, ainsi que plusieurs frères et sœurs et petits-enfants. Exposé à la résidence funéraire St-Michel, de Percé le 20 septembre, à 14h. Funérailles samedi le 21, à 15h, en l'église St-Michel, de Percé. Inhumation au cimetière paroissial.

CHABASSOL (Adrien)
Subitement à Rosemont, le 19 septembre 1985, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Adrien Chabassol, époux bien-aimé de Dorothy Reid. Il laisse dans le deuil sa fille Ann, son fils Allan, sa bru Renée ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée et Maurice Savaria Enr., 61 ouest, rue Ste-Thérèse.
pour se rendre à l'église Holy Cross, 330 Montée Lesage, Rosemont, où le service sera célébré à 10h, enterrément en Nouvelle-Ecosse. Au lieu de fleurs, dons à la Fondation du Coeur. Exposé vendredi à 21 salons fermés de 5h à 7h.

CHOUETTE (Paul)
A Montréal, le 18 septembre 1985, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Paul Chouette, époux de Carmen Poltras. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Léon et Benoît, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que plusieurs parents et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons funéraires

Parc Commémoratif de Montréal, 3955 Côte-de-Liesse, angle Ste-Croix, Ville St-Laurent.
pour se rendre à l'église St-Benoît, rue Fleury ouest, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la société de St-Vincent-de-Paul seraient appréciés. Conférence St-Benoît, 505, Mont-Cassin, Montréal, H3L 1W7. Salon ouvert vendredi de 1h à 5h et de 7h à 10h.

DE GRANDPRE (Richard)
A Montréal, le 19 septembre 1985, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Richard De Grandpre, époux de Madeleine Couturier. Il laisse dans le deuil ses enfants: Real (Marlene Coudsi), Murielle (Jacques Huet), Louise (Gaëtan Lavigne), François (Maria Di Mèo) et Louiseette Champoux, ainsi que ses petits-enfants. Exposé vendredi soir à 19h au salon

Urgel Bourgie Ltée, 7384, St-Denis, Montréal
où une liturgie de la parole suivra à 21h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Je HARVEN (Alain)
A Montréal, le 16 septembre 1985, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Alain Harven, fils de feu Horace Harven et de feu Odette Magnier de Maisonneuve. Il laisse dans le deuil sa sœur Christiane (John Gumski) et leurs enfants: Anne-Marie, Stéfane, Jean et Marc. La dépouille mortelle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant en l'église Notre-Dame-des-Neiges, service à 10h et de là au cimetière Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction

Urgel Bourgie Ltée & J.R. Deslauriers Ltée.
pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 14h et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé de 2h à 10h vendredi.

Neiges, service à 10h et de là au cimetière Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction

PRIÈRE
Prière au St-Esprit St-Esprit, toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même malgré l'importune illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela paraît difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue, sans dire la demande. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée. L.S.)

GIROUX (Juliette Bouduc)
Au Centre d'accueil de Cowansville, le 18 septembre 1985, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Juliette Bouduc, épouse de feu l'honorable Louis-Arthur Giroux, conseiller législatif. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gabrielle (feu Jean-Jacques Bertrand), Fernand, Yvette (Hans Baumanns), Françoise (décédée), Suzanne (Juge Gérard Turmel), Maurice (Claude Desmurs), ses frères et sœurs: Jean-Paul, Rachel, Lucien et Pierre-Bouduc, ainsi que de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire

Desourdy, 104, rue Buzzell, Cowansville.
Les funérailles auront lieu vendredi le 20 septembre à 2h p.m. à l'église Ste-Rose-de-Lima, 605, rue Principale, Cowansville, et l'inhumation au cimetière de Knowlton Des dons peuvent être faits à la Société canadienne de la Croix-Rouge, division du Québec, 2170 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Québec, H3H 1H6.

HANKO (Nicole)
A Varennes, le 19 septembre 1985, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Anton Hanko, née Nicole Miller. Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa fille Johanne, professeur à la Commission scolaire de L'Argile-Bleue, plusieurs frères et sœurs, neveux, nièces et amis. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Normand Jodoin, 277, rue Ste-Anne,
à 10h15 pour se rendre à l'église Ste-Anne, Varennes, où le service sera célébré à 10h30 et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites samedi et dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h. Lundi ouverture du salon à 9h a.m. Direction Pierre Tetreault

LA BARRE (Michel)
Accidentellement à Ripon, Québec, le 18 septembre 1985, à l'âge de 18 ans, est décédé M. Michel La Barre, fils de Guy La Barre et de Madeleine Drouin. Il laisse également son frère David, sa grand-mère Mme Germaine Gaudet, son parrain et sa marraine: Yves Legault et Réjean La Barre Legault, ainsi que son grand-oncle le révérend père Lionel La Barre, C.S.V. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée et Raoul Bourgie Inc., 261, rue Bord-du-Lac, Pointe-Claire.
pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 14h et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU (Elia)
A Montréal, le 19 septembre 1985, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Pierre Mathieu, née Ella Wolfe. Elle laisse dans le deuil son fils Edmond (époux de Francesca Monbriand), ses 2 filles, Louise (Roger Charbonneau) et Pierrette (Lucien Denis), 8 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée 745, boul. Crémazie est
pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA BARRE (Michel)
Accidentellement à Ripon, Québec, le 18 septembre 1985, à l'âge de 18 ans, est décédé M. Michel La Barre, fils de Guy La Barre et de Madeleine Drouin. Il laisse également son frère David, sa grand-mère Mme Germaine Gaudet, son parrain et sa marraine: Yves Legault et Réjean La Barre Legault, ainsi que son grand-oncle le révérend père Lionel La Barre, C.S.V. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée et Raoul Bourgie Inc., 261, rue Bord-du-Lac, Pointe-Claire.
pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 14h et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU (Elia)
A Montréal, le 19 septembre 1985, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Pierre Mathieu, née Ella Wolfe. Elle laisse dans le deuil son fils Edmond (époux de Francesca Monbriand), ses 2 filles, Louise (Roger Charbonneau) et Pierrette (Lucien Denis), 8 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

LA BARRE (Michel)
Accidentellement à Ripon, Québec, le 18 septembre 1985, à l'âge de 18 ans, est décédé M. Michel La Barre, fils de Guy La Barre et de Madeleine Drouin. Il laisse également son frère David, sa grand-mère Mme Germaine Gaudet, son parrain et sa marraine: Yves Legault et Réjean La Barre Legault, ainsi que son grand-oncle le révérend père Lionel La Barre, C.S.V. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée 745, boul. Crémazie est
pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Fabienna)
A l'hôpital Notre-Dame, le 19 septembre 1985, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Fabienna Lamarre, épouse bien-aimée de Leonard Lamarre. Elle laisse dans le deuil son frère Fabien Fournier et sa belle-sœur Gertrude, ainsi que ses beaux-frères, Viateur, Jean et leurs épouses. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 63, rue Lorne, St-Lambert
pour se rendre à l'église St-Lambert (41, rue Lorne), où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites de 2h à 5h et de 7h à 10h.

LAPIERRE (Gabrielle)
A l'hôpital Notre-Dame, le 18 septembre 1985, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Gabrielle Lapierre, épouse de feu Claude Lapierre. Elle laisse dans le deuil son fils Louis, neurologue et chef du département de médecine de l'hôpital Notre-Dame, ses sœurs Thérèse De Séve et Corinne Parent ainsi que plusieurs parents et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée & J.R. Deslauriers Ltée, 5650, Côte-des-Neiges,
pour se rendre à l'église St-Louis de Westmount (Clarke et De Maison-neuve), où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de St-Joseph de Lauson Québec lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: vendredi de 16h à 22h. Dans le but de créer un fond spécial destiné aux soins prolongés de l'hôpital Notre-Dame, prière de ne pas envoyer de fleurs mais de verser un don à la mémoire de la défunte à la Fondation Notre-Dame, 1650 est, Sherbrooke, Montréal H2L 4K8.

LEFRANÇOIS (Eric)
Accidentellement à Lund, C.B., le 12 septembre 1985, à l'âge de 22 ans, est décédé Eric LeFrançois, fils d'Agathe Brunau et de feu Pierre LeFrançois, conjoint de Suzanne Dufort, prochainement mère de leur enfant, frère de Claude (Lorraine Bonnevillie) et de Claire (Pierre Larivière). Il laisse également ses grands-mères Alice Ethier LeFrançois et Gisèle Brunau, Nadia ainsi que de nombreux parents et amis. Le service sera célébré chez les Peres Dominicains, au 2715 Côte Ste-Catherine, samedi le 21 septembre à 10h a.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU (Elia)
A Montréal, le 19 septembre 1985, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Pierre Mathieu, née Ella Wolfe. Elle laisse dans le deuil son fils Edmond (époux de Francesca Monbriand), ses 2 filles, Louise (Roger Charbonneau) et Pierrette (Lucien Denis), 8 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée 745, boul. Crémazie est
pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA BARRE (Michel)
Accidentellement à Ripon, Québec, le 18 septembre 1985, à l'âge de 18 ans, est décédé M. Michel La Barre, fils de Guy La Barre et de Madeleine Drouin. Il laisse également son frère David, sa grand-mère Mme Germaine Gaudet, son parrain et sa marraine: Yves Legault et Réjean La Barre Legault, ainsi que son grand-oncle le révérend père Lionel La Barre, C.S.V. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

MATHIEU (Elia)
A Montréal, le 19 septembre 1985, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Pierre Mathieu, née Ella Wolfe. Elle laisse dans le deuil son fils Edmond (époux de Francesca Monbriand), ses 2 filles, Louise (Roger Charbonneau) et Pierrette (Lucien Denis), 8 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

LA BARRE (Michel)
Accidentellement à Ripon, Québec, le 18 septembre 1985, à l'âge de 18 ans, est décédé M. Michel La Barre, fils de Guy La Barre et de Madeleine Drouin. Il laisse également son frère David, sa grand-mère Mme Germaine Gaudet, son parrain et sa marraine: Yves Legault et Réjean La Barre Legault, ainsi que son grand-oncle le révérend père Lionel La Barre, C.S.V. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée 745, boul. Crémazie est
pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA BARRE (Michel)
Accidentellement à Ripon, Québec, le 18 septembre 1985, à l'âge de 18 ans, est décédé M. Michel La Barre, fils de Guy La Barre et de Madeleine Drouin. Il laisse également son frère David, sa grand-mère Mme Germaine Gaudet, son parrain et sa marraine: Yves Legault et Réjean La Barre Legault, ainsi que son grand-oncle le révérend père Lionel La Barre, C.S.V. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

PHILIBERT (Louise)
A St-Eustache, le 19 septembre 1985, à l'âge de 47 ans, est décédée Louise Bastien, épouse de Jacques Philibert. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Nathalie et Caroline; ses frères Réal (Marthe Bouchard), Léo-Paul (Thérèse Hébert), Gaston, Gabriel, Bernard (Armande Bouchard) et Marcel; ses sœurs: Thérèse, Gertrude (Fred Cummings), Rolande, Gisèle (Urban Boivert), Pierrette, Denise (Gérard Paquette), ses beaux-frères et belles-sœurs: Lucille (Jean Clément), Julien (Jeanne d'Arc Clément), Jeanne d'Arc (Fernand Toussaint). Adrienne, Louis-Jules (Rachel Deziel), Thérèse, Marthe (Albert Huot), Gérard (Fortunate Bellemare), Jean-Guy (Lise Lemire), Marie et Madeleine Paquette. Exposée au salon

Alban Mallette et Fils, 146, rue St-Louis, St-Eustache
vendredi le 20 à 19h. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant à 11h à l'église paroissiale de St-Eustache, suivies de l'incinération. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAYNAULT (Idoline Hélène)
A Longueuil, le 18 septembre 1985, à l'âge de 79 ans, est décédée Idoline Hélène Fischer, épouse de John M. Raynauld. Outre son époux, elle laisse 2 fils Paul et Georges, 6 petits-enfants, ses 2 frères Emile et Paul, ainsi que de nombreux parents et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Ed. Darche & Fils, 258, rue St-Charles ouest Longueuil

pour se rendre à la cathédrale St-Anoine, où le service sera célébré à 10h30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: 2h à 5h, 7h à 9h.

TURBIS (Horatio)
Ancien capitaine de bateau à Havre-St-Pierre, le 18 septembre 1985, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Horatio Turbis. Il était le fils de feu Hector Turbis et de feu Marguerite Richard. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs, ainsi que parents et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons de l'église Havre-St-Pierre à 13h45 pour se rendre à l'église Havre-St-Pierre, où le service sera célébré à 14h et de là au cimetière lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction de la maison

J.G. Mallet, Havre-St-Pierre

VAILLANCOURT (Albert)
A l'hôpital Royal Victoria, le 16 septembre 1985, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Albert Vaillancourt (Somy), ex-directeur principal aux Agences Vies de la Prud'homme Cie d'Assurance Ltée. Epoux d'Yvonne Biron. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Michel, André, Manon et Diane, ainsi que sa sœur Mme Irène Descheneaux. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée 816, boul. Ste-Croix, St-Laurent
à 12h30 pour se rendre à l'église Ste-Claire d'Assise de Rivière Beaudette, où le service sera célébré à 12h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un don à la Société de recherches du cancer de l'hôpital Royal Victoria, serait grandement apprécié.

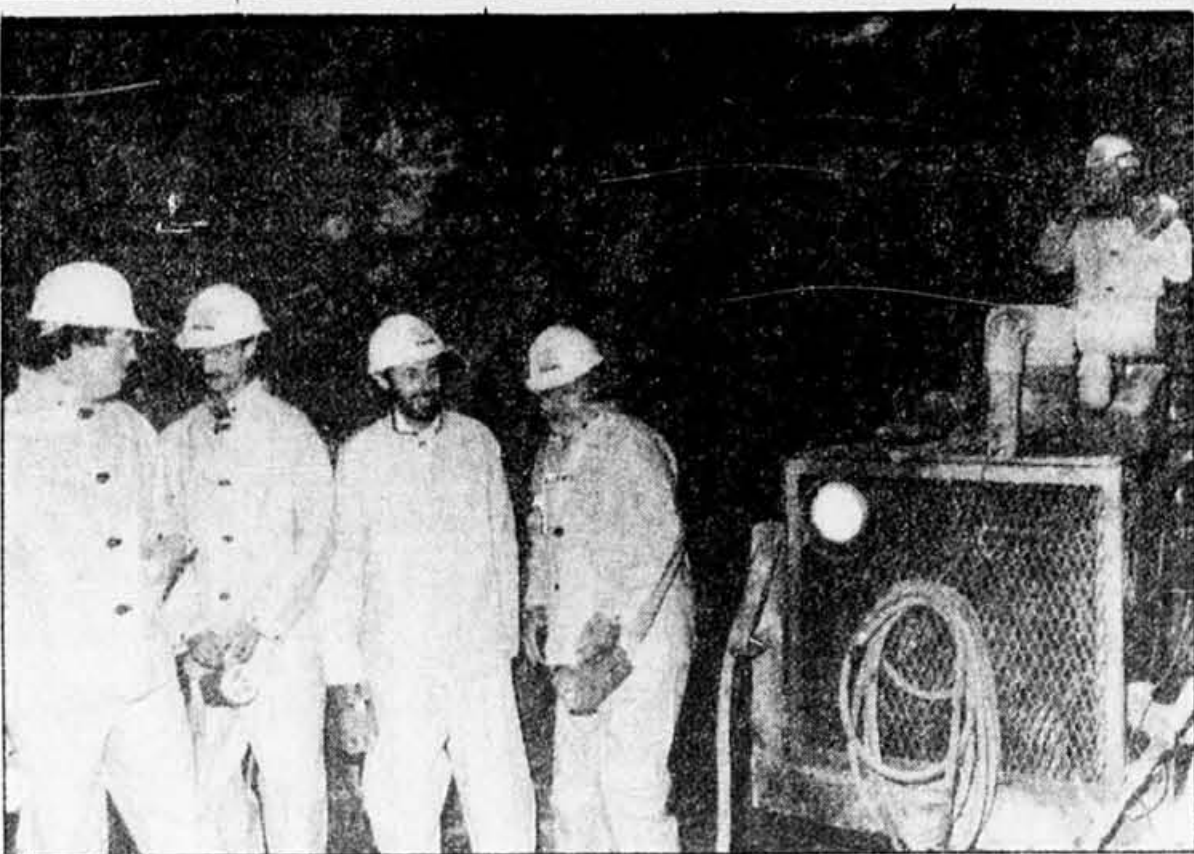
VAN CHESTEING (Albanie)
A St-Jovite, le 17 septembre 1985, est décédée Mme Gérard Van Chesteing, 75 ans, née Albanie Parenteau. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Carmen et Nelson et leurs conjoints, 35 petits-enfants; ses sœurs et belles-sœurs et de nombreux neveux, nièces et amis. Ayant fait don de son corps à la science, il n'y aura qu'une messe commémorative samedi le 21 septembre à 11h à l'église St-Jovite. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS
MENDA (Isak)
La famille voudrait remercier très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie et des dons généreux lors des funérailles de son père, grand-père et frère bien-aimé. Parents et amis sont priés de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS
MENDA (Isak)
La famille voudrait remercier très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie et des dons généreux lors des funérailles de son père, grand-père et frère bien-aimé. Parents et amis sont priés de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS
MENDA (Isak)
La famille voudrait remercier très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie et des dons généreux lors des funérailles de son père, grand-père et frère bien-aimé. Parents et amis sont priés de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS
MENDA (Isak)
La famille voudrait remercier très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie et des dons généreux lors des funérailles de son père, grand-père et frère bien-aimé. Parents et amis sont priés de considérer ces remerciements comme personnels.



Le vice-président de Corival, M. Giovanni Rizzuto, les députés Michel Leduc, Jean-Paul Champagne et Jean-Guy Rodrigue faisaient partie du groupe qui a visité, hier, une partie du tunnel qui servira à recevoir l'intercepteur Marigot, à Laval. photo J.-Y. Lefebvre, LA PRESSE

Les travaux pour l'assainissement des eaux de Laval vont bon train

Une visite dans un tunnel de 130 pieds de profondeur a permis à une quinzaine de personnes, hier, de constater que les travaux souterrains pour l'assainissement des eaux usées de Laval vont bon train.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Vêtus d'imperméables, chaussés de bottes, coiffés d'un casque de sécurité et munis de lampes de poche, les visiteurs, dont trois députés du Parti québécois, sont descendus dans l'un des trois

puits où des employés de la firme Corival ont entrepris la construction d'un tunnel de 17 000 pieds. A certains endroits, la galerie passe à 40 pieds sous la rivière des Prairies.

La visite a eu lieu au puits situé près des boulevards Lévesque et Papineau-Leblanc. Marchant dans l'eau boueuse, le groupe a pu constater qu'environ le tiers des travaux confiés à Corival, entreprise lavalloise, était terminé.

Au total, l'intercepteur Marigot aura 15 kilomètres de longueur. L'essentiel de l'ouvrage consiste à forer un tunnel de 2,5 mètres de

diamètre qui s'étendra tout le long du tracé. Les travaux ont été confiés à trois compagnies.

A certains endroits, le tunnel, qui s'étend de la 85e avenue à Chomedey jusqu'au-delà du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul, passe sous des maisons.

Financés en majeure partie par le gouvernement québécois, les travaux entraîneront des débours de près de \$50 millions.

Une fois terminé, l'intercepteur Marigot ira jeter ses eaux usées dans une usine d'épuration qui sera construite Montée Saint-François, sur des terrains appartenant au gouvernement fédéral.



photo René Picard, LA PRESSE

Quatre des cinq gagnants du concours de tir 1984 de la police de la CUM, en compagnie du président de la Fraternité des policiers et du directeur Roland Bourget. Dans l'ordre habituel, on voit: Louis Simard, président de la Fraternité, les agents Denis Kelly, Daniel Martel, Raffaele Magliocco, André Dionne et le directeur, Roland Bourget.

Le SPCUM et la Fraternité couronnent leurs francs-tireurs

Cinq francs-tireurs de la police de la Communauté urbaine de Montréal, se sont vu remettre des trophées, hier, pour leur rendement exceptionnel lors du concours de tir 1984, organisé conjointement par le Service de police et la Fraternité des policiers.

RAYMOND GERVAIS

L'étape finale du concours opposait le meilleur tireur de chacune des quatre régions policières ainsi que le gagnant parmi les policiers des sections de soutien.

Les gagnants sont les agents Daniel Martel, du district 31, qui a décroché un score parfait de

100 p. cent et 11 tirs au centre de la cible. Denis Kelly, du district 51, s'est classé deuxième après avoir obtenu 98 p. cent et 14 tirs au centre. Le troisième est Raffaele Magliocco, du district 12, qui a obtenu un résultat de 98 p. cent avec neuf tirs au centre. Le quatrième est l'agent Michel Boyer, du district 41, avec 97 p. cent et 11 tirs au centre. Le cinquième est un policier du service des télécommunications, André Dionne, qui a obtenu 88 p. cent et neuf tirs au centre. Ce qui a fait dire à son directeur, M. Robert Côté, que ses hommes n'étaient pas seulement bons avec un micro.

En plus de recevoir, comme ses confrères, un trophée, une mé-

daille et une plaque d'excellence, décernée par la Fraternité, le grand gagnant gardera jusqu'au prochain tournoi le grand trophée décerné par le Service de police.

Parmi les gagnants du concours de tir 1984, un seul policier, l'agent Magliocco, ne pratiquait pas le tir s'il n'était pas policier. Pour lui, le Smith-Wesson .38 spécial, n'est qu'un outil de travail et la précision au tir fait partie de son travail de policier.

Les autres agents interrogés aiment les armes et le tir de précision en tant que sport. L'un est amateur de chasse et aime tout ce qui concerne les armes, tandis que les autres s'adonnent au tir en tant que sport de détente.

Greenpeace en campagne pour sauver les bélugas du St-Laurent

QUÉBEC (PC) — La Fondation Greenpeace a lancé hier sa campagne en vue de sauver les baleines bélugas menacées par les déchets toxiques charriés par les eaux du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saguenay.

La campagne visera particulièrement les moulins de pâtes et papier, les alumineries et les municipalités qui déversent leurs eaux usées dans des cours d'eau où vivent des bélugas, a expliqué M. Bruce McKay, qui dirige la campagne. Les bélugas sont une espèce de baleine blanche.

Le schooner «Fri», de 33 mètres de longueur et transportant le groupe d'écologistes, avait jeté l'ancre hier dans le bassin Louise

du Vieux-Port de Québec. Il venait tout juste de terminer une campagne de quatre mois — intitulée «L'eau pour la vie» — contre le déversement de matières toxiques dans le Saint-Laurent et les Grands Lacs.

Au cours de cette campagne, le groupe s'en est pris à des compagnies comme la Dow Chemicals, en bloquant les conduites servant à déverser les déchets toxiques dans les cours d'eau.

M. McKay a refusé de préciser le genre d'action qui sera entreprise par le groupe. Il s'est contenté d'expliquer que les gestes viseront à faire pression sur les pollueurs et le gouvernement afin qu'ils réduisent les déchets toxiques déversés.

Une quarantaine de bélugas ont été trouvés morts sur les rives du bas Saint-Laurent, au cours des trois dernières années. Les autopsies ont montré des niveaux élevés, dans leur vessie, de poisons tels que les PCB, le DDT et le Mirex.

On estime que 5 000 bélugas vivaient dans le Saint-Laurent et le Saguenay au début du siècle. Leur nombre est maintenant évalué entre 250 et 400.

Mme Leone Pippard, spécialiste du comportement du béluga, dont les recherches ont amené le gouvernement fédéral à déclarer en 1983 que le béluga était une espèce menacée, croit qu'il est peut-être trop tard pour les sauver.



REMERCIEMENTS, PRIÈRES
REMERCIEMENT au St-Esprit pour l'ave

JOURS SEARS

Spéciaux du Samedi

Offres spéciales d'un jour seulement, samedi 21 septembre 1985

RABAIS 20%

Notre sélection complète de mobiliers de chambre pour jeunes, en solde

Rayon des meubles.

RABAIS 30%

Humidificateur portatif. Deux vitesses, humidistat et coffret veiné bois

No 29135.
Sears ord. 134,99\$. Ch. 104,99\$
Rayon rénovation.



RABAIS 30%

Soyez à temps! Grand solde de toutes nos montres Sanyo

Rayon bijoux.

RABAIS 25%

Collection complète de chandails pour hommes à prix ordinaires (sauf Arnold Palmer)

Rayon vêtements pour hommes.



RABAIS 50%

Radio et magnétocassette. Enceintes amovibles

No 20611.
Sears ord. 249,98\$. Ch. 199,98\$
Rayon de l'équipement audio.

RABAIS 130%

Lave-vaisselle à encastrer 8 boutons-poussoirs et lavage sur trois niveaux

Blanc. No 74380.
Sears ord. 679,99\$. Ch. 549,99\$
Rayon électro-ménagers.

VALEUR!

Chemise polyester et coton en tailles Junior. Choix de 4 coloris

No 03000. Ch. 12,99\$
Jeune Boutique.



MOITIÉ PRIX

Toupie Craftsman de Sears, garantie 2 ans. Très fiable!

No 24756.
Sears ord. 129,99\$. Ch. 64,99\$
Rayon quincaillerie.



MOITIÉ PRIX

Draps et taies en flanellette. Plat/housse. Polyester et coton

Pour lit 1 place, 2 places ou grand lit 2 places. Sears ord. 9,99\$ - 24,99\$. Ch. 4,99\$ - 12,49\$
Rayon literie.

ENEZ SANS TARDER! PROFITEZ DE CES AUBAINES!

RABAIS 200\$ sur four micro-ondes et convection. No 86839. Sears ord. 1099,99\$. Ch. 899,99\$

RABAIS 100\$. Aspirateur/shampouineuse à sec. No 78753. Sears ord. 389,99\$. Ch. 289,99\$

AUBAINES! Sécheuse, laveuse. No 85500/45500. Sears ord. 489,99\$ - 699,99\$. Ch. 439,99\$ - 649,99\$

VALEUR! Poêlons SilverStone®. Non-adhésifs. No 10225/6. Ch. 11,99\$ - 13,99\$

RABAIS 75\$. Batterie de cuisine 10 p. Sears 1er Choix. No 13642. Sears ord. 254,99\$. Ch. 179,99\$

RABAIS 100\$. Réfrigérateur 2 pi³ CA/CC. No 24150. Sears ord. 529,99\$. Ch. 429,99\$

RABAIS 10\$. Nécessaire Craftsman 5 p. au propane. No 36017. Sears ord. 19,99\$. Ch. 9,99\$

RABAIS 1/3. Détergent pour la vaisselle. 1,4 kg. No 54051. Sears ord. 4,29\$. Ch. 2,86\$

HOUSSE pour bouteille à gaz. propane. No 30847. Sears ord. 11,99\$. Ch. 8,99\$

RABAIS 1/3. Vêtements sport pour hommes "Fiori". Chez Sears!

MOITIÉ PRIX. Hauts, pantalons pour jeunes hommes. Jordache®, Sergio Valente®, et plus.

SEULEMENT 7⁹⁹ ch. Ensemble molletonné avec capuchon, pour bébés. Acrylique. P-M-G. No 00610.

RABAIS 45\$. Paletot laine/nylon pour hommes. No 03910/1. Sears ord. 125\$. Ch. 79,99\$

RABAIS 25\$. Sélection spéciale de robes pour fillettes. Modèles variés, tailles 7-16.

POLOJAMAS pour enfants. Imprimés variés. Tailles 8-14. Ch. 6,49\$

RABAIS 20-30%. Une grande sélection de chaussures pour enfants.

VALEUR! Veste avec faux gilet pour filles. 7-16. No 08841/21. Ch. 29,99\$

BIJOUX fantaisie chez Sears à bas prix! Sears ord. 4-6\$. Ch. 1,99\$

RABAIS 1/3. Chaussettes sport pour dames. Sears ord. 3\$. Ch. 1,99\$

BAS-CULOTTES Whisper avec légères imperfections. Ch. 1,79\$; 3/4,99\$; 6/9,50\$

PULL pour dames. À rayures. Tailles courantes. Sears ord. 15,99\$. Ch. 9,99\$.

Grandes tailles. Sears ord. 17,99\$. Ch. 11,99\$

VALEUR! Dormeuse molletonnée pour dames. Rose ou bleu. Ch. 12,99\$

RABAIS 40%. Sweat shirts pour jeunes filles. No 00504. Sears ord. 26\$. Ch. 15,59\$

RABAIS 40%. Ensemble camisole/culottes. 3 couleurs. P-M-G. Sears ord. 10\$. Ch. 5,99\$

FAITES PROVISION! Essuie-verres. No 97089. 6/4,99\$

RABAIS 30%. Beaux tapis décoratifs. Sears ord. 29,98\$ - 79,98\$. Ch. 20,98\$ - 55,98\$

RABAIS 210\$. Élément mural 3 pièces. Fini chêne. No 31178. Sears ord. 909,94\$. Ch. 699\$

RABAIS 15\$. Cuisinière 30" Kenmore à nettoyage facile. No 60050. Sears ord. 499\$. Ch. 484\$

MOITIÉ PRIX! Couverts. Ensemble 24 pièces. 2 modèles au choix. No 47510/2.

Sears ord. 19,99\$. Ch. 9,99\$

FAITES PROVISION! Torchons. 100% coton. Coloris variés. No 97090. 6/2,99\$

RABAIS 50\$. Cycle-exerciseur. À micro-processeur. No 30440. Sears ord. 199,99\$. Ch. 149,99\$

RABAIS 40\$. Banc pour arraché Sears. Réglable. No 77221. Sears ord. 119,99\$. Ch. 79,99\$

RABAIS 25\$. Ferrures pour porte. Sears ord. 13,99\$ - 34,99\$. Ch. 9,74\$ - 26,24\$

PULL À COL ROULÉ pour garçons. Choix de 4 couleurs. Tailles 4-6X. No 03000. Ch. 2,99\$

INVITATION à déjeuner. Comprend: 2 œufs, rôtis et bacon. Servi de 9h à 10h30. Ch. 1,49\$

RABAIS 15\$. Pantalons habillés Merit pour hommes. No 44702. Sears ord. 45\$. Ch. 29,99\$

RABAIS 1/3. Assortiment de brosses. Pour nettoyage de la maison.

RABAIS 10\$. Aspirateur léger rechargeable. No 95120. Sears ord. 37,99\$. Ch. 27,99\$

RABAIS 1/3 sur toutes nos lampes de poche en stock. Sears ord. 1,79\$ - 19,99\$. Ch. 1,19\$ - 13,32\$

RABAIS 20% sur balais d'essuie-glace. No 80255. Sears ord. 4,99\$. Ch. 3,99\$

RABAIS 3-5\$. Tapis d'automobile. Sears ord. 12,99\$ - 24,99\$. Ch. 9,99\$ - 19,99\$

RABAIS 20% sur phares hallogène. Sears ord. 15,99\$ - 33,49\$. Ch. 9,99\$ - 19,99\$

RABAIS 4\$. Loquet de sécurité. No 10795. Sears ord. 10,99\$. Ch. 6,99\$

VALEUR! Pantalons velours côte et jeans en denim pour garçons. Marque Lois. Ch. 19,99\$

RABAIS 50\$. Tronçonneuse 16". Moteur 2,3 pi cu. Poignée coussinée. No 41525. Sears ord. 349,99\$. Ch. 299,99\$

RABAIS 2\$. Hygromètre. No 65248. Sears ord. 6,99\$. Ch. 4,99\$

Prix en vigueur samedi 21 septembre 1985, dans la limite des stocks disponibles.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "Était" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville Saint-Laurent, Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 430-9980; St-Jean Carrefour Richelieu, 349-2651. Copyright Canada, 1985, Sears Canada Inc.

DÉPÊCHES

DUARTE: des représentants de la Croix-Rouge internationale ont rencontré des responsables du Front Farabundo Martí de libération nationale, agissant au nom des ravisseurs de Mme Ines Duarte, fille du président salvadorien, a-t-on appris hier de source autorisée. Aucune condition n'a été avancée, mais il a été question de «pré-conditions» à de futures négociations, notamment l'arrêt des opérations militaires anti-guérilla, a-t-on ajouté.

THATCHER: le premier ministre Margaret Thatcher, arrivée mercredi à Amman, a signé hier avec les autorités jordaniennes un accord préliminaire par lequel la Grande-Bretagne s'engage à fournir à la Jordanie des armes ultra-perfectionnées pour un montant de \$360 millions. La semaine dernière, on avait annoncé un autre accord avec l'Arabie saoudite pour la fourniture de 48 chasseurs Tornado et de 30 avions d'entraînement Hawk, pour un montant total estimé à \$4 milliards.

PRISON: M. Nabih Berri, dirigeant chiite libanais, a déclaré hier qu'Israël est sur le point de créer un nouveau camp de détention dans la «zone de sécurité» établie au Sud-Liban. Une cinquantaine de Libanais auraient été internés dans un camp près du village de Khiam, à 7 km au nord de la frontière israélienne. Selon M. Berri, ce camp devenu prison remplacerait la prison d'Atlit, où Israël avait détenu un millier de Libanais et Palestiniens.

ISRAËL: le premier ministre Shimon Peres a menacé hier de rompre la coalition gouvernementale si les partenaires des travaillistes continuent de bloquer ses efforts de paix avec les pays voisins. Il s'en est pris particulièrement au Likoud de M. Shamir qui s'oppose à un projet de compromis avec l'Égypte pour régler le problème du poste frontalier de Taba. Cette impasse pourrait bloquer le processus de paix avec la Jordanie et les Palestiniens, a-t-il dit.

ATTENTAT: le groupe Septembre Noir a revendiqué hier l'assassinat à Athènes du journaliste Michel Al-Nimri, le qualifiant «d'espion et d'agent» des services secrets occidentaux. L'attentat à la grenade contre le Café de Paris, à Rome, qui a fait mardi 39 blessés, a été revendiqué par «l'Organisation révolutionnaire des musulmans socialistes», qui dit avoir fait sauter «le nid d'espions anglo-américains».

ALLEMAGNE: l'ancien chancelier ouest-allemand Willy Brandt a affirmé hier à Berlin-Est que les deux Allemagne devraient oeuvrer de concert en vue d'une coopération accrue «dans la sécurité». Il a fait cette déclaration au 2e jour d'une visite en RDA, lors d'un déjeuner offert par le dirigeant est-allemand Erich Honecker.

ARMEMENTS: négociateurs américains et soviétiques se sont rencontrés pendant deux heures hier, à Genève, pour une ronde de négociations qui pourrait préparer le terrain au sommet Reagan-Gorbatchev de novembre. Interrogé à l'issue de la réunion, le Soviétique Viktor Karpov a déclaré qu'il était «trop tôt pour tirer des conclusions».

URSS-AI: l'organisation Amnesty International a demandé aux autorités soviétiques un rapport détaillé après le décès de quatre prisonniers, en l'espace de 16 mois, dans un camp de travail pour détenus politiques près de Perm, en Sibérie. Le dernier décès au camp VC 38926-1 a été celui du poète ukrainien et activiste des droits de l'Homme Vassyl Stus, 47 ans.

ASIE DU SUD: le ministre pakistanais des Affaires étrangères Yaqub Khan a annoncé hier à Islamabad que le président Zia ul-Haq rencontrerait le premier ministre indien Rajiv Gandhi le mois prochain au siège de l'ONU à New York. Le ministre a précisé que Islamabad et New Delhi préparaient activement cette rencontre.

PHILIPPINES: les forces armées philippines sont en état d'alerte maximum afin de prévenir tout acte de terrorisme qui pourrait se produire demain, jour du 13e anniversaire de la proclamation de la loi martiale par le président Ferdinand Marcos. D'importantes manifestations anti-gouvernementales ont eu lieu ces derniers jours à Manille et dans d'autres villes.

OLEMP-USA: le cardinal Josef Glemp, primat de Pologne, en visite aux États-Unis, s'est rendu hier à l'Université Villanova de Philadelphie et, dans la banlieue, au lieu saint de Notre-Dame de Czestochowa, où se trouve une réplique de la Vierge vénérée en Pologne. Il a réaffirmé dans une interview que sa visite était pastorale et non politique.

La Paz décrète l'état d'urgence et arrête des milliers de syndicalistes

■ LA PAZ — Le gouvernement bolivien a décrété hier l'état de siège sur tout le territoire national et procédé à l'arrestation de milliers de syndicalistes pour tenter de mettre un terme à la grève générale qui dure depuis 16 jours.

La troupe et la police ont été déployées dans les rues de La Paz et des véhicules blindés ont été postés aux quatre coins de la place principale de la capitale, où se trouvent les sièges du gouvernement et du Congrès. Les autorités provinciales ont reçu l'ordre d'imposer un couvre-feu de six heures à partir de minuit dans tout le pays.

Au pouvoir depuis 44 jours seulement, le président Paz Estens-

soro, du parti Mouvement nationaliste révolutionnaire (MNR, centre), a visiblement choisi la fermeté pour tenter de mettre fin à une grève générale qui s'est compliquée, mercredi soir, d'une grève de la faim suivie par près de 3 000 militants de gauche.

M. Fernando Barthelemy, ministre de l'Intérieur, a déclaré que le gouvernement a pris ces mesures draconiennes en raison du climat de «convulsion sociale» provoqué par la grève. Le ministre a précisé que des troupes fortement armées ont appréhendé des milliers de travailleurs, dont les principaux dirigeants syndicaux du pays, avec à leur tête le vétéran leader ouvrier Juan Lechin, après qu'ils eurent entamé une grève de la faim pour protes-

ter contre les mesures d'austérité gouvernementales.

Les principaux chefs syndicaux ont été relégués à 800 km de la capitale. Le ministre de l'Intérieur a précisé que les ouvriers arrêtés seront présentés devant des magistrats dans les 48 heures.

Le nombre total des arrestations effectuées à La Paz et dans d'autres villes de Bolivie n'était pas encore connu hier soir.

La décision de les faire écrouer a été prise au cours d'une réunion du cabinet présidée par M. Paz Estenssoro hier à l'aube, en même temps que le décret sur l'état de siège et l'imposition du couvre-feu à partir de minuit. L'ensemble de ces mesures s'inscrit «dans le cadre de la constitu-

tion politique de l'Etat, qui autorise le gouvernement à recourir à la force pour garantir la sécurité du pays et de ses habitants», a déclaré le ministre de l'Information, M. Reynaldo Peters.

Le ministre a expliqué que les dirigeants syndicaux s'étaient «moqués du gouvernement», qui les avait attendus en vain jusqu'à minuit mercredi dans l'espoir de reprendre un dialogue permettant de débloquer la situation.

La Centrale ouvrière bolivienne (COB) s'oppose à l'entrée en vigueur d'un programme de redressement économique annoncé par le gouvernement fin août et préconisant la flottation du peso bolivien, le gel des salaires, la levée du contrôle des prix, la réduction des dépenses publiques et

la décentralisation des entreprises du secteur public. Ces mesures visaient à freiner l'inflation qui est la plus forte du monde, à plus de 14 000 pour cent actuellement.

Les syndicats ont qualifié ce programme, inspiré par le Fonds monétaire international (FMI), d'«anti-populaire, anti-national et impérialiste».

Plusieurs journalistes boliviens ont été arrêtés au moment où la police militaire s'emparait du siège des radios appartenant à des syndicats affiliés à la COB, a-t-on appris de bonnes sources. Un photographe de l'AFP, Gonzalo Espinoza, a été appréhendé, conduit dans une caserne, puis relâché.

— AFP, Router, UPI



La mère de la victime noire, Gloria Goitsione, et son fiancé, Jacob Morake Wessie, attendent le verdict du tribunal de Klerksdorp. Deux des violeurs blancs ont été condamnés à mort.

photo Reuter

POUR LE VIOL ET LE MEURTRE D'UNE NOIRE

Deux Blancs sont condamnés à mort en Afrique du Sud

■ KLERKSDORP, Afrique du Sud — Deux jeunes Sud-africains blancs ont été condamnés hier à la pendaison pour le «meurtre brutal» d'une jeune Noire, Ginny Goitsione, 19 ans, brûlée vive dans le coffre d'une voiture en février dernier après avoir été plusieurs fois violée.

George Scheepers, 21 ans, père de deux enfants, et Schalk Burger, 20 ans, dont la femme est enceinte de leur second enfant, avaient été également reconnus coupables de viol mardi, en même temps que deux de leurs amis, Jacob Mathysen, 20 ans et Daniel Durandt, 19 ans, ainsi que de vol avec circonstances aggravantes.

Le juge de la Cour suprême de Klerksdorp, une petite bourgade de l'ouest du Transvaal, n'a trouvé aucune circonstance atténuante à ce «meurtre de sang froid». L'affaire, qui avait soulevé une grande émotion en Afrique du Sud, remonte au 2 février dernier. Ce soir-là, les quatre jeunes gens, ivres, avaient attaqué Ginny et son ami Jacob Morake Wessie alors qu'ils bavardaient dans une voiture à l'entrée de Joubertin, la township noire de Klerksdorp.

Brandissant un pistolet — en fait un jouet —, Scheepers avait prétendu être un policier et menacé les deux jeunes Noirs.

Les jeunes Blancs ont emmené leurs victimes dans un coin isolé et les uns ont violé la jeune femme à tour de rôle tandis que les autres déshabillaient son ami, lui liaient les mains, le frappaient à coups de marteau et versaient de l'essence sur son corps, apparemment pour le brûler. Mais le jeune homme a réussi à s'enfuir et à avertir la police.

Deux des accusés ont raconté comment Ginny Goitsione avait ensuite été jetée dans le coffre de sa voiture par Burger et Scheepers, ce dernier ayant ensuite arrosé le véhicule d'essence avant d'y mettre le feu. La jeune femme hurlait «Patron, Patron» (c'est ainsi que les Noirs s'adressent aux Blancs le plus souvent) tandis que la voiture commençait à flamber.

La salle du tribunal n'était pas assez grande hier pour contenir la foule qui s'entassait jusque dans la rue. Le juge a pris la décision apparemment sans précédent de faire traduire le jugement et la sentence en setswana, la langue de la région, pour le bénéfice du public noir.

En condamnant à mort les deux accusés reconnus coupables de meurtre, le juge a estimé qu'ils savaient parfaitement ce qu'ils faisaient au moment

de leur forfait, malgré leur état d'ébriété, car «l'ivresse n'est pas une excuse».

Murmures et pleurs ont éclaté dans la salle lorsque le juge a prononcé sa sentence. La femme de Scheepers, Cathy, 17 ans, enceinte de quatre mois, s'est évanouie et a dû être emportée en ambulance.

Quant au fiancé de la victime, Jacob Wessie, il a confié que bien qu'opposé à la peine de mort, il approuvait la sentence, car les assassins, a-t-il dit, «n'ont fait preuve d'aucune pitié et n'en méritent pas». La sentence concernant les accusations de viol et de vol doit être rendue aujourd'hui.

Bien que le cas soit rare, ce n'est pas la première fois en Afrique du Sud que des Blancs sont condamnés à mort pour le meurtre de Noirs. Il y a eu 114 exécutions l'an dernier en Afrique du Sud, tous des hommes — 87 Noirs, 24 Métis, deux Blancs et un Indien.

Par contre, dans une affaire récente, un jeune Blanc de Pretoria fêtant ses 20 ans avait promis à son amie qu'il tuerait le premier Noir qu'il rencontrerait. C'est ce qu'il fit. Il fut condamné à 1200 heures de prison échelonnées sur six mois.

— AFP et AP

Pretoria ordonne le retrait de ses troupes d'Angola

■ NATIONS UNIES — Au moment où l'Angola, accusant l'Afrique du Sud d'avoir lancé une invasion de son territoire, demandait hier une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU pour examiner cette intervention, l'état-major sud-africain annonçait qu'il avait ordonné le retrait de ses forces engagées depuis lundi dans le sud du territoire angolais.

La requête angolaise serait examinée aujourd'hui par le Conseil de sécurité. Cette affaire a quelque peu rejeté dans l'ombre les troubles raciaux qui ont continué hier à déferler dans différentes parties de l'Afrique du Sud, où l'on n'a toutefois signalé aucune nouvelle victime.

Hier, Luanda annonçait que les forces sud-africaines se trouvaient à quelque 250 km à l'intérieur de son territoire et qu'un affrontement avec l'armée angolaise paraissait imminent. Selon la version de Pretoria, l'intervention en Angola de quelque 500 soldats sud-africains, à partir de la Namibie, visait à prévenir une nouvelle offensive des maquisards de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO) en Namibie, territoire illégalement occupé par l'Afrique du Sud. «Notre objectif a été atteint», a déclaré hier le chef des forces armées sud-africaines, le général Constand Viljoen.

L'Angola déclarait par sa part que l'opération militaire sud-africaine était destinée à «sauver la base de l'UNITA (Union pour l'unité totale de l'Angola, mouvement rebelle soutenu par Pretoria) encerclée par l'armée angolaise. Luanda ajoutait que six soldats angolais avaient été tués et 18 blessés au cours d'une attaque de 18 avions sud-africains contre une colonne de l'armée angolaise se dirigeant sur Jamba, quartier général de l'UNITA.

Sans compter ceux de l'Organisation de l'unité africaine, l'intervention militaire de Pretoria en Angola a été condamnée par plusieurs pays, y compris la Grande-Bretagne et les autres membres de la Communauté économique européenne, ainsi que les États-Unis.

Par ailleurs, alors que le président du Mozambique, M. Samora Machel, était reçu à la Maison-Blanche par le président Ronald Reagan, des discussions entre des ministres mozambicains et sud-africains se déroulaient hier, à la frontière des deux pays, au sujet de l'accord de Nkomati, que Pretoria a admis mercredi avoir violé plusieurs fois. Signé en mars 1984, cet accord prévoyait la cessation de tout soutien de l'Afrique du Sud au Mouvement national de résistance (MNR, opposé au régime de Maputo), en

échange de la fermeture par le Mozambique des bases du Congrès national africain (ANC, principal mouvement antiapartheid) établies sur son territoire.

À l'issue de son entretien de deux heures à la Maison-Blanche, le président mozambicain s'est félicité d'avoir établi «une base solide pour une coopération à long terme dans tous les domaines» entre son pays et les États-Unis. De son côté, tout en lui donnant une leçon de capitalisme, le président Reagan a fait état du «sincère désir» de son interlocuteur «d'améliorer la situation de son peuple».

Pour ce qui est des troubles en Afrique du Sud, qui avaient fait trois autres morts mercredi, ils se sont notamment produits hier dans la ville du Cap. Les forces gouvernementales y ont refoulé quelque 3 000 étudiants et enseignants métis qui marchaient sur un poste de police pour demander la libération de détenus.

Par ailleurs, le président Pieter Botha a annoncé l'abrogation prochaine de la loi — votée en 1913 — qui interdit les Asiatiques d'Afrique du Sud de vivre dans l'Etat libre d'Orange, bastion afrikaaner. De plus, la radio nationale a reconnu que le «projet d'apartheid» s'est révélé à l'expérience à la fois mauvais et impraticable.

Ces déclarations ont été faites alors que plusieurs représentants du monde des affaires sud-africain exprimaient, au cours d'auditions publiques organisées à New York par les Nations unies, leur opposition à l'apartheid.

Deux des témoins, MM. Raymond Parsons et M.E. Robertson, représentaient l'Association des Chambres de commerce sud-africaines. Les deux autres, MM. Johan van Zyl et A. Hammond-Tooke, les Chambres fédérées de l'industrie. Ces organismes professionnels représentent 80 pour cent des entreprises industrielles et commerciales sud-africaines.

M. Parsons a déclaré que le principal souci de ce secteur était désormais de trouver les moyens de réduire le coût humain d'une élimination de l'apartheid. Son collègue, M. van Zyl, a ajouté que le processus du changement ne pouvait désormais être stoppé et que le problème était de savoir s'il serait pacifique ou violent.

M. van Zyl s'est également prononcé pour la levée de l'état d'urgence, la libération des prisonniers politiques et l'instauration d'un dialogue réel avec les dirigeants de la majorité noire. Il s'est montré préoccupé par les campagnes pour le désinvestissement et a reconnu qu'une économie de siège détruirait les capacités technologiques de son pays.

— Reuter, AFP, AP, UPI

Mitterrand réclame une purge des services secrets français

■ PARIS — Le président François Mitterrand a donné l'ordre, hier soir, au premier ministre Laurent Fabius de faire tomber des têtes dans les services secrets français, accusés depuis plusieurs jours par certains journaux d'avoir procédé à l'attentat contre le Rainbow Warrior de Greenpeace, le 10 juillet dernier en Nouvelle-Zélande.

Par une lettre rendue publique, le chef de l'Etat ordonne à M. Fabius de «procéder sans délai aux changements de personnes et, le cas échéant, de structures qu'appellent les carences» de ces services qu'il accuse de ne pas avoir communiqué «les informations nécessaires» dans l'affaire d'Auckland.

M. Mitterrand constate que «la presse fait état d'éléments nouveaux dont nous ne pouvons apprécier la réalité faute d'avoir obtenu des services compétents les informations nécessaires», pour ajouter: «Cette situation ne peut plus durer».

Au cabinet du premier ministre, on soulignait aussitôt que ces instructions «seront mises en oeuvre rapidement», ajoutant que «ce genre de décision est mise en application sans attendre». Aucune indication n'était toutefois donnée sur les personnes qui pouvaient être concernées par ce limogeage. On ignore si le ministre de la Défense, M. Charles Hernu, est lui-même visé, mais on dit de source autorisée au cabinet du premier minis-

tre que M. Fabius annoncera les décisions prises ce matin.

Cette décision du président Mitterrand de faire le ménage à la Direction générale des services extérieurs (DGSE) intervient après les «révélations» faites mardi par le quotidien Le Monde, suivi par plusieurs hebdomadaires sur l'existence d'une troisième équipe d'agents secrets français composée de deux hommes de la DGSE, un capitaine et un sergent-chef, qui seraient les véritables auteurs de l'attentat contre le Rainbow Warrior.

Or, depuis le 10 juillet et mercredi encore, le gouvernement français a nié toute participation de ses services dans le sabotage du bateau.

Visiblement poussé par les événements, le ministre de la Défense Charles Hernu a convoqué hier les principaux chefs militaires de haut rang, dont il s'était porté garant la veille devant la presse. Il s'agit notamment du chef d'état-major des armées, le général Jean Saulnier, et du patron de la DGSE, l'amiral Pierre Lacoste.

Cependant, à Wellington, le premier ministre néo-zélandais David Lange a déclaré hier qu'il ne pouvait pas «totalemment rejeter» une information de la chaîne américaine CBS selon laquelle 20 agents secrets français se trouvaient en Nouvelle-Zélande avant l'attentat contre le navire de Greenpeace.

— AFP, Reuter



photo Reuter

David Lange affirme qu'il y avait plus de cinq agents français en Nouvelle-Zélande avant le sabotage.

SELON LE RÉVÉREND WEIR

Menaces sur les otages américains

WASHINGTON — La Maison-Blanche a réagi hier avec embarras aux demandes formulées par le révérend Benjamin Weir quant à la politique à suivre pour obtenir la libération des six autres otages américains détenus au Liban.

Tout en se déclarant prête à étudier les suggestions de M. Weir, la présidence a affirmé qu'elle ne ferait pas pression sur le Koweït pour qu'il libère les 17 prisonniers dont la libération est demandée par les auteurs de la prise d'otages.

Peu avant, le révérend Weir, libéré samedi à Beyrouth après 16 mois de

détention, avait indiqué que les ravisseurs étaient prêts à exécuter les six Américains et à enlever d'autres personnes s'ils n'obtiennent pas rapidement la libération des prisonniers au Koweït. Au cours d'une conférence de presse, le révérend Weir avait appelé la Maison-Blanche à se montrer plus active et avait clairement laissé entendre qu'il avait été libéré pour transmettre ce message au gouvernement et à l'opinion américaine.

Un porte-parole de la Maison-Blanche a déclaré à la presse que « céder aux exigences des terroristes ne ferait qu'encourager d'autres actes de terrorisme à l'avenir et pourrait con-

duire à d'autres prises d'otages... La politique de l'administration Reagan est de ne pas exercer de pressions sur d'autres gouvernements afin qu'ils fassent des concessions aux terroristes », a-t-il dit, ajoutant que les USA cherchaient à obtenir la libération des otages par la voie diplomatique et étaient toujours prêts à négocier.

M. Weir a également indiqué aux journalistes qu'il avait vu quatre des six otages américains au Liban et qu'ils étaient tous en bonne santé. Il a dit tout ignorer du sort des deux autres.

— AFP, Reuter, UPI

LITS EN LAITON
Pur laiton garanti
Tous modèles et dimensions offerts à

50% de rabais

Nous fabriquons des lits en laiton et vous pouvez les acheter directement chez nous MOITIÉ moins cher qu'en boutique. C'est vrai, nous vous les vendons au prix de « gros ». N'achetez pas avant d'avoir jeté un coup d'œil chez nous.

THE BRASS BED FACTORY
16356, boul. Gouin ouest
Pierrefonds

**SAMEDI
MIDI À 17 H.**

BELEC INC. 457-2755

*Prenez la Transcanadienne (ouest jusqu'à St-Charles Nord, tournez ensuite sur Gouin à droite)

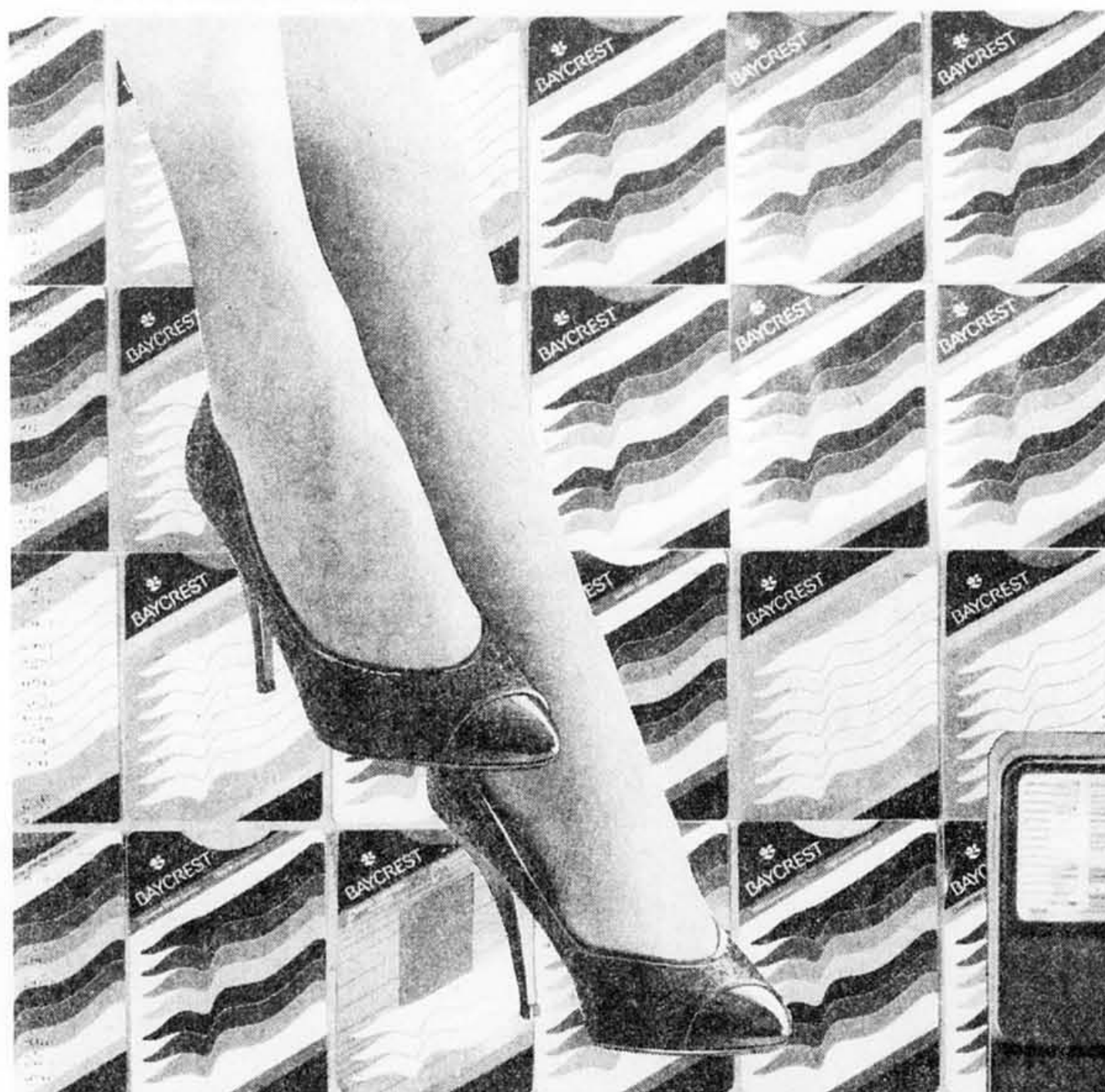
Le 7^e Ciel des gourmets de Montréal

**LE
POINT
DE
VUE**

Au 37^e étage
du Centre Sheraton
1201, Dorchester ouest, Montréal 878-2000

Notre plus grande vente
aux plus bas prix de la saison

le Jour de la Baie



**FAITES PROVISION
DE COLLANTS FINS ET
PROFITEZ DE
25% DE RABAIS
SUR TOUT NOTRE STOCK
DE COLLANTS FINS
BAYCREST**

Toute notre sélection de collants fins, de mis-bas et de soquettes diaphanes Baycrest est à rabais! Faites vos provisions maintenant, en choisissant parmi nos collants fins de taille unique, ordinaires ou munis d'une culotte de maintien, et à maille ordinaire ou "Ultimate leg". Vous trouverez aussi des collants fins ordinaires tout diaphanes, des collants de maintien, des mis-bas aux couleurs de l'heure et des collants aux motifs dernière mode! Venez sans tarder économiser à la Baie. La Baie, ord. 2/1.70 à 6.79, 2/1.34 à 5.09

Achats en magasin seulement.
Bas, rayon 225.

APPAREILS PHOTO CANON À PRIX SPÉCIAUX... SOURIEZ!

Appareil photo T-70 à multi-programmes Canon
(A) Hautes performances grâce à l'objectif Canon super précis de 50 mm f/1.8. Modes de programmes standard, télé et grand angulaire, priorité d'obturation AE et manuelle, rembobinage motorisé intégré, minuterie double 329 \$ ch.

Étui pour appareil T-70 (hors photo) 32.99 ch.

Flash 277T Speedlite Canon

Mode programmé et mode avec flash électronique

AE. Pour appareil T-70 Canon 119.99 ch.

Appareil 35 mm compact Snappy S Canon

(B) Il suffit de viser, d'actionner et la photo est prise. Entièrement automatique avec rembobinage automatique, réglage du film ISO. Étui compris. 89.99 ch.

Sprint Canon (C) Appareil entièrement automatique avec mise au point automatique, réglage ISO, gros plan, et fermeture de la mise au point. Étui compris 149 \$ ch.

Achats en magasin seulement.
Appareils photo, rayon 714.



A

B

C

TOUS LES ARTICLES ANNONCÉS SONT OFFERTS À DES PRIX IMBATTABLES: NOUS LE GARANTISSONS

la Baie



Pérou : Garcia veut mettre fin aux abus de l'armée

LIMA — Les révélations de massacres de paysans, de tortures et autres abus commis par les forces armées péruviennes dans la lutte contre la guérilla du Sentier lumineux ont amené le président Alan Garcia à prendre des mesures sans précédent pour défendre «côte que coûte» les droits de l'Homme.

Les décisions présidentielles des dernières 72 heures constituent du «jamais vu» dans l'histoire récente du Pérou: trois généraux, le chef de l'état-major des armées, le commandant de la 2e région militaire et le chef de la zone andine, ont été destitués, et un peloton commandé par un

sous-lieutenant se retrouve sur le banc des accusés. Et «ce n'est pas fini», indique-t-on dans les milieux politiques de Lima.

Après les purges dans la police — 45 généraux et 118 colonels forcés à des retraites anticipées —, après les «opérations Condor» contre les trafiquants de cocaïne, après le défi aux privilèges de la contrebande, le chef de l'Etat, au pouvoir depuis deux mois, a pris de nouveaux risques en s'attaquant aux militaires, les «intouchables» du précédent gouvernement libéral du président Fernando Belaunde Terry.

Pour les observateurs, ces risques sont calculés car le prési-

dent peut compter sur l'appui d'une forte majorité de la population. Selon des sondages, 90 p. cent des Péruviens sont «indignés par le comportement d'éléments indésirables de l'armée» et se prononcent contre les pleins pouvoirs donnés aux militaires dans les zones d'urgence.

Depuis décembre 1982, 16 provinces (subdivisions des départements au Pérou), puis 20, et enfin 29 en 1985, ont été placées sous le contrôle unique de l'armée. Le Sentier lumineux, chasse des villages andins qu'il avait déclaré «libérés», a porté son action plus au nord ou au sud d'Ayacucho, dans la forêt tropicale amazo-

nienne et sur la côte. Le mouvement s'est également consolidé dans les grandes villes, en particulier à Lima.

L'état-major en était arrivé à demander, il y a quelques mois, les pleins pouvoirs sur tout le pays «pour venir à bout de la subversion en six mois».

Malmenés par la guérilla, les militaires en sont arrivés à employer des méthodes répressives brutales: tortures, disparitions, massacres de paysans soupçonnés d'être ou d'aider des terroristes.

Ces opérations étaient tenues secrètes par l'armée qui répon-

dait que les disparus avaient gagné la clandestinité, que les assassinats étaient à mettre à l'actif des guérilleros ou des groupes d'auto-défense mis en place dans presque tous les villages andins depuis 1983.

Les atrocités révélées la semaine dernière par deux survivants du massacre d'Accomarca, dans les Andes (une centaine d'adultes et d'enfants enfermés dans deux maisons puis mitraillés par un détachement de l'armée) ont précipité les plans du président Garcia.

Ce dernier est décidé à faire toute la lumière sur les abus com-

mis par les forces de l'ordre, à rechercher et à condamner les coupables et à adopter une nouvelle stratégie antisubversive qui respecterait «à la lettre» les droits de l'Homme.

Le chef de l'Etat ne veut plus de morts «extra-judiciaires» et plus de «secret militaire». Il a constitué une «Commission de paix et de dialogue» composée de trois juristes, d'un médecin, d'un scientifique et d'un évêque auxiliaire pour canaliser toutes les dénonciations et trouver à plus long terme une solution durable au problème de la subversion au Pérou.

— AFP

Notre plus grande vente
aux plus bas prix de la saison

Le Jour de la Baie

VITE! VENIEZ ÉCONOMISER JUSQU'À 30%



99.99 À 146.25 CHACUN

30% de rabais! Manteau habillé pour homme. Ce chaleureux manteau en laine mixte vous permettra de parer au froid avec grand style. Il est offert en tons classiques: marine, brun ou gris. Choisissez le vôtre maintenant, à bas prix! Tailles 38 à 46 faisant à la plupart des carrures. La Baie, ord. 150\$, 105\$ ch.

25% de rabais sur toute notre sélection London Fog. Choisissez parmi nos paletots et nos trench-coats bien ceinturés, à simple ou double boutonnage. Polyester/coton, marine ou beige. Tailles 38 à 46 faisant à la plu-

part des carrures. La Baie, ord. 160\$ à 195\$, 120\$ à 146.25 ch. Magasinez tôt! Le choix de modèles varie selon nos magasins.

20% de rabais sur trench-coat toutes saisons Pierre Cardin. La doublure amovible vous permettra de le porter pendant les fraîches journées à venir. Extérieur polyester/coton. Style croisé. En marine ou beige, au choix. 38-46 pour la plupart des carrures. La Baie, ord. 125\$, 99.99 ch.



129.99 CHACUN

Parka à prix spécial! Modèle la Baie exclusif, à bourre de 70% duvet/30% de plumes d'oiseaux aquatiques. 86 cm de long. Avec capuchon amovible, garniture en velours côtelé, deux poches soufflet supérieures, deux poches inférieures et poignets avec fermeture en velcro. Taupe ou noisette au choix. PM.G.TG.

Achats en magasin seulement. Vêtements d'extérieur pour hommes, rayon 301 et 310.

TOUS LES ARTICLES ANNONCÉS SONT OFFERTS À DES PRIX IMBATTABLES: NOUS LE GARANTISSONS

la Baie

